

CAPRIN
AURA



ETUDE STRATEGIQUE SUR LA FILIERE CAPRINE EN RHÔNE-ALPES

Partie 1 : ETAT DES LIEUX DE LA FILIERE

Mise à jour de Novembre 2016

Nota Bene

Cette version de novembre 2016 de l'étude stratégique de la filière caprine reprend un certain nombre d'éléments qui ont été formalisés à partir d'avril 2014 dans le cadre de la préparation du CROF caprin-ovin lait 2015-2019.

Cependant, la partie « Etat des lieux », notamment, a été mise à jour en novembre 2016, dans un objectif de diffusion.

SOMMAIRE

Pour rendre plus pratique la consultation, l'étude stratégique a été scindée en deux documents : le présent document pour la Partie 1 – Etat des lieux, et un deuxième pour les Parties 2 et 3.

1 - ETAT DES LIEUX DE LA FILIERE CAPRINE EN RHÔNE-ALPES

1.1 - Données générales et spécificités de la filière caprine régionale

1.2 - Le cheptel caprin

1.3 - Les livreurs, les livraisons et les entreprises de transformation

1.4 - La production fermière et la filière affineur

1.5 - Les performances techniques et économiques

1.6 - Les fromages AOP

1.7 - La production en Agriculture Biologique

1.8 - La viande caprine

1.9 - L'organisation de la filière

2 - DIAGNOSTIC DE LA FILIERE

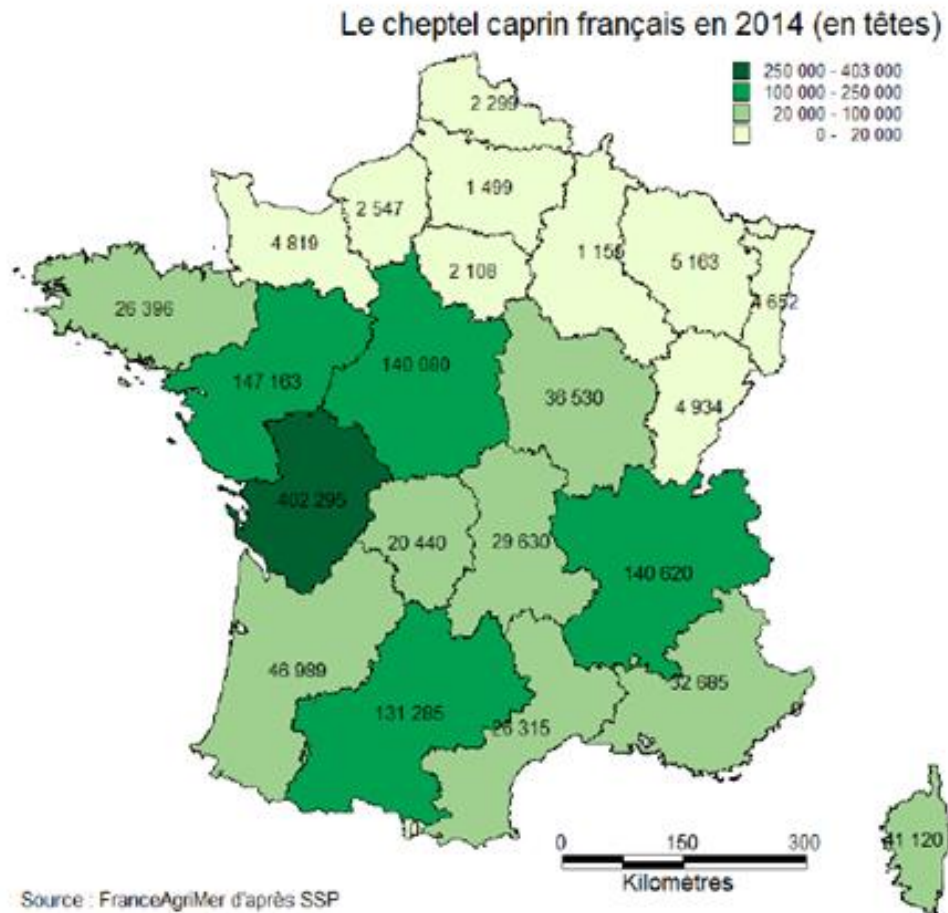
3 - DEFINITION DE LA STRATEGIE

1 - ETAT DES LIEUX DE LA FILIERE CAPRINE EN RHÔNE-ALPES

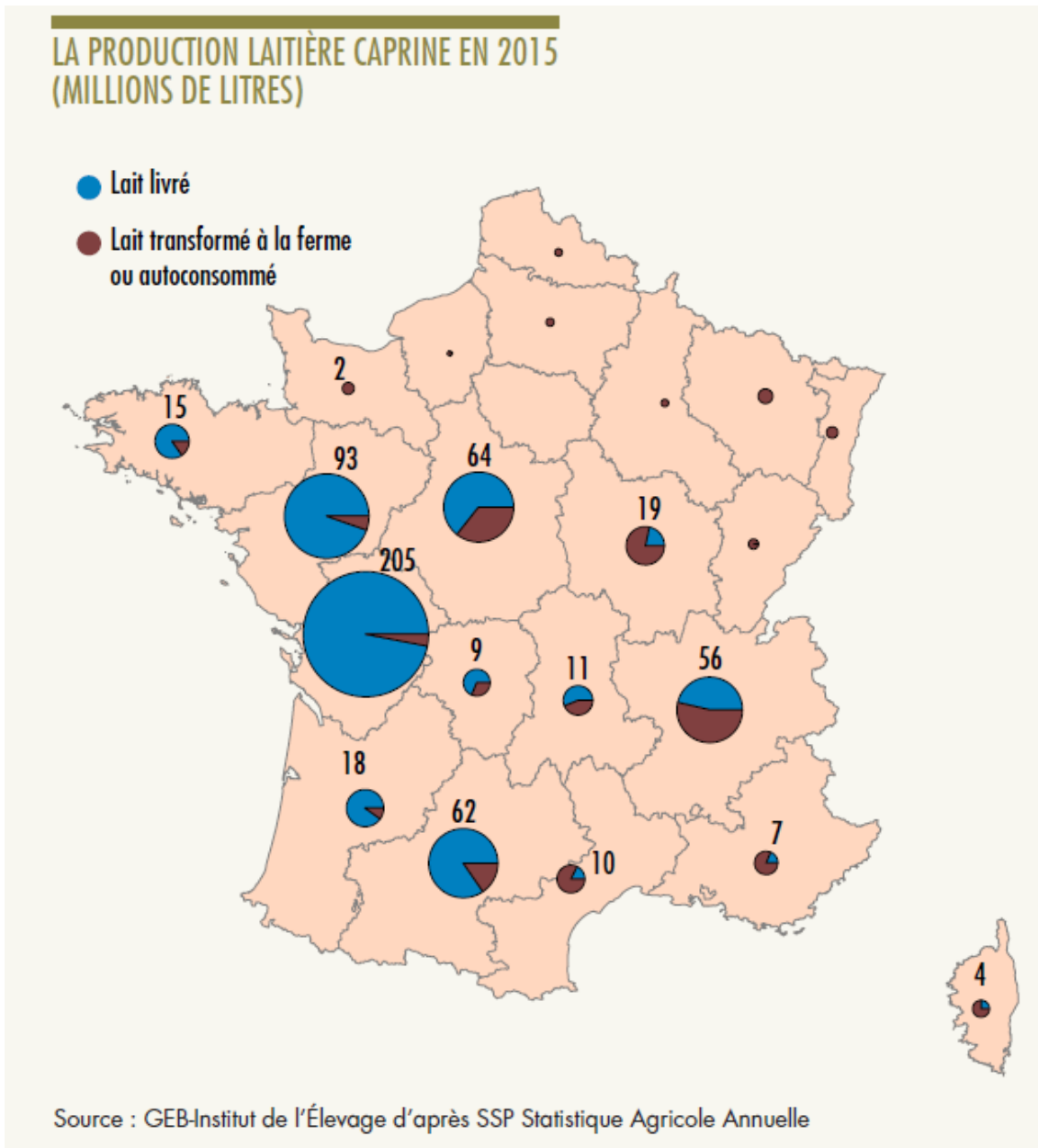
1.1

Données générales et spécificités de la filière caprine régionale

Rhône-Alpes parmi les régions caprines



Cette carte de répartition du cheptel caprin montre que Rhône-Alpes fait bien partie des grandes régions caprines (3ème région en nombre de chèvres derrière Poitou-Charentes et Pays de Loire).

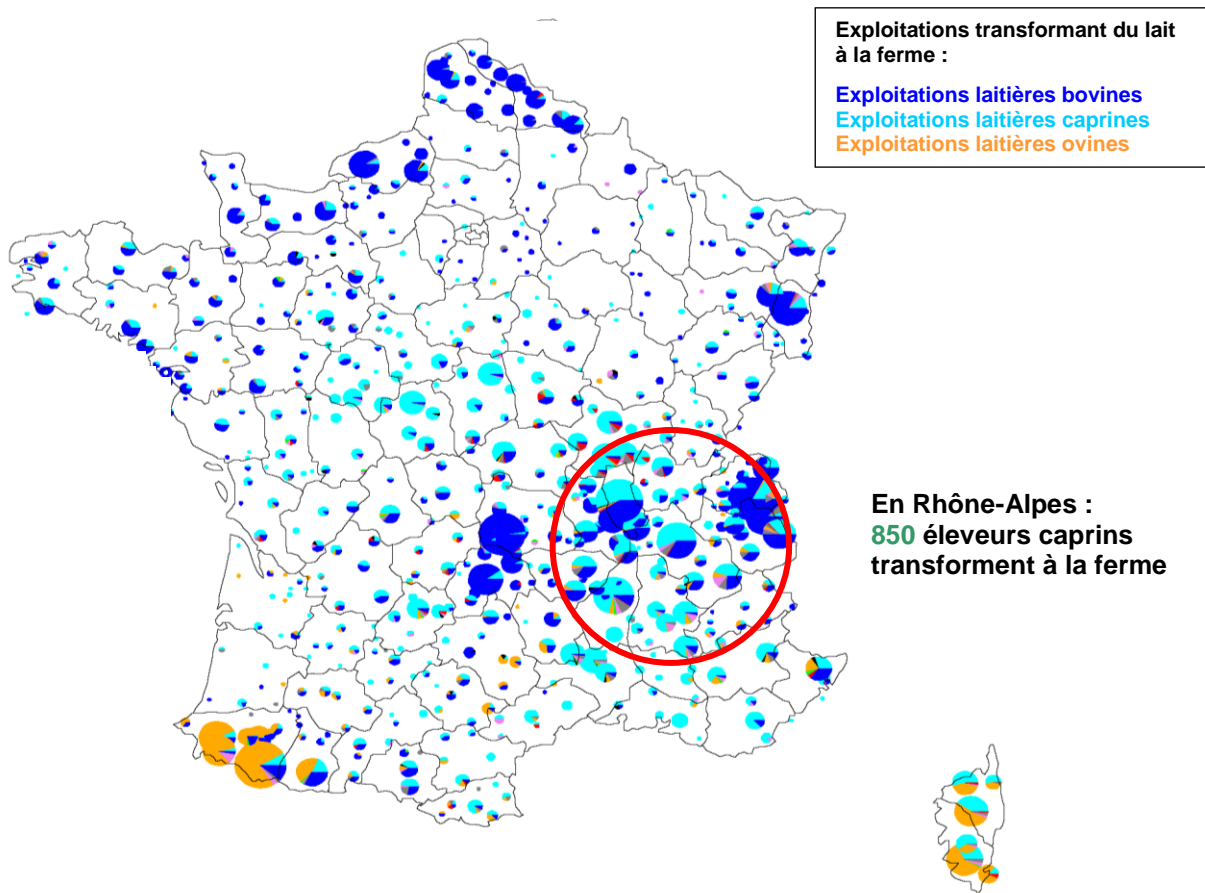


Comme son homologue, la région Centre, Rhône-Alpes est une **région très mixte, ou co-existent un secteur de livraisons à l'industrie et une part importante de transformation fermière.**

Si elle pèse peu dans les livraisons nationales de lait de chèvre (6 %), elle occupe la première place pour la transformation fermière.

Depuis 2014, le volume (estimé) de lait de chèvre transformé à la ferme a dépassé la part livrée à l'industrie.

Rhône-Alpes : première région en transformation fermière de lait de chèvre



Source: Agreste recensement agricole 2010 – traitement Institut de l’Elevage

Un traitement des données du Recensement Agricole 2010 a montré qu’avec 1 682 exploitations transformant le lait à la ferme, dont **849 éleveurs caprins**, Rhône-Alpes était la **première région française en nombre de producteurs laitiers fermiers**, toutes espèces confondues, et aussi plus particulièrement en lait de chèvre.

Le volume de lait de chèvre transformé à la ferme est estimé à environ 30 Millions de litres. Rhône-Alpes représente **24 % des volumes nationaux en transformation fermière de lait de chèvre**.

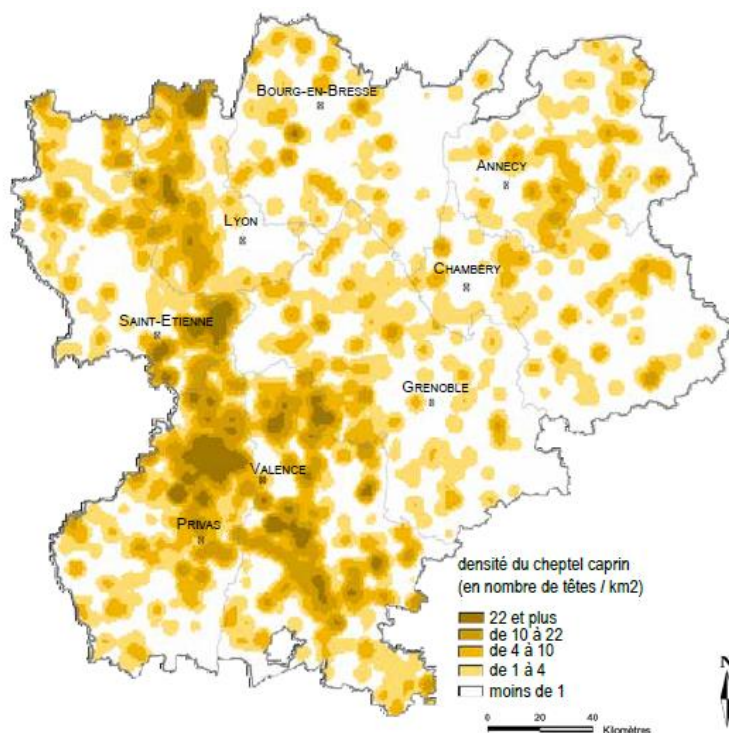
La part de lait transformé à la ferme en Rhône-Alpes atteint 54 % du volume total de lait de chèvre produit, contre seulement 22 % en moyenne nationale.

La région est par contre moins bien placée en ce qui concerne les livraisons de lait de chèvre à l’industrie. En 2015, Rhône-Alpes ne compte plus que 323 livreurs et représente 6 % de la collecte nationale de lait de chèvre.

La place de la région Rhône-Alpes parmi les régions caprines	
1^{ère} région en nombre d'exploitations caprines	1 794 exploitations détenant des caprins (Enquête Structure 2013) 1 274 élevages de plus de 20 chèvres (Recensement Agricole 2010)
3 ^{ème} région en nombre de chèvres	119 000 chèvres + chevrettes saillies (Enquête Cheptel 2015)
1^{ère} région en nombre d'exploitations caprines laitières transformant à la ferme 1^{ère} région pour la fabrication de fromages de chèvre fermiers	849 producteurs caprins fermiers (Recensement Agricole 2010) 24 % des volumes nationaux en transformation fermière de lait de chèvre (Agreste – Statistique Agricole Annuelle 2015)
5 ^{ème} région en collecte de lait de chèvre	6 % de la collecte nationale de lait de chèvre (Agreste – Statistique Agricole Annuelle 2015)
1^{ère} région en production caprine bio	162 élevages caprins bio 9 % des effectifs de chèvres sont bio (L'Agriculture Bio en Rhône-Alpes - 2015)

■ Une forte dimension territoriale... et humaine

Densité du cheptel caprin (en nombre de têtes /km²) au Recensement Agricole 2010



Source : Agreste - Recensement agricole 2010, ©IGN-BDCarto® 2011

Cette carte montre que le cheptel caprin est présent sur l'ensemble du territoire régional. Cependant, les départements de l'Ardèche et de la Drôme regroupent à eux deux près de la moitié du cheptel régional.

D'après les statistiques issues des suivis techniques du CROF caprin, **environ 75 % des exploitations caprines sont situées en zone de montagne.**

Rhône-Alpes est la première région en nombre d'exploitations caprines. Au Recensement Agricole 2010, on comptait **1 274 exploitations détenant au moins 20 chèvres.**

Ces exploitations sont réparties dans tous les départements.

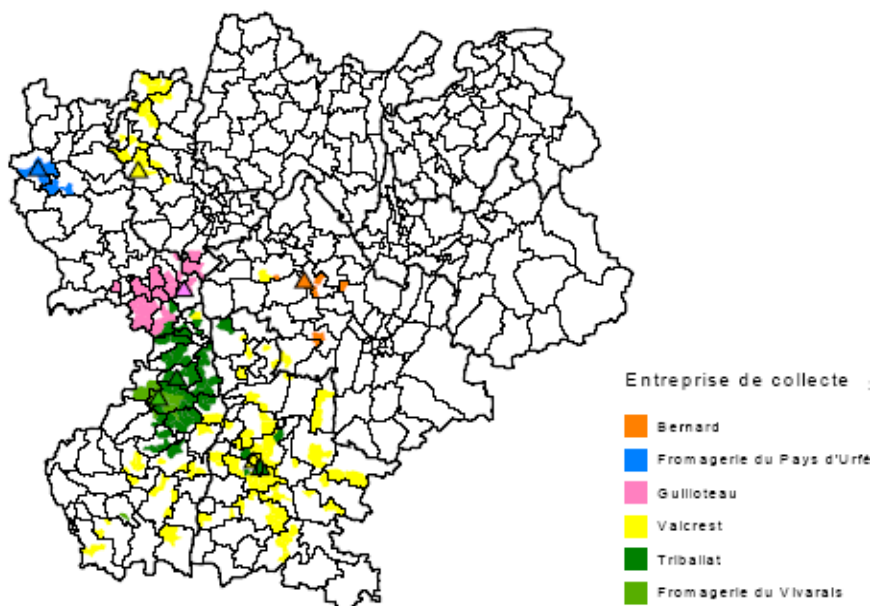
Au Recensement Agricole 2010 :

	Effectif total de chèvres	Nombre d'exploitations d'au moins 20 chèvres	Nombre d'exploitations spécialisées en caprin
Ain	5 800	64	49
Ardèche	26 050	274	234
Drôme	27 600	275	212
Isère	10 300	138	117
Loire	14 250	143	92
Rhône	16 000	177	106
Savoie	6 700	102	85
Haute-Savoie	6 600	101	73
Rhône-Alpes	113 300	1 274	968

Des livreurs dans 5 départements

Zones de collecte des principales entreprises

source : Diagnostic sur la filière caprine en Rhône-Alpes – Institut de l’Elevage – Juin 2008

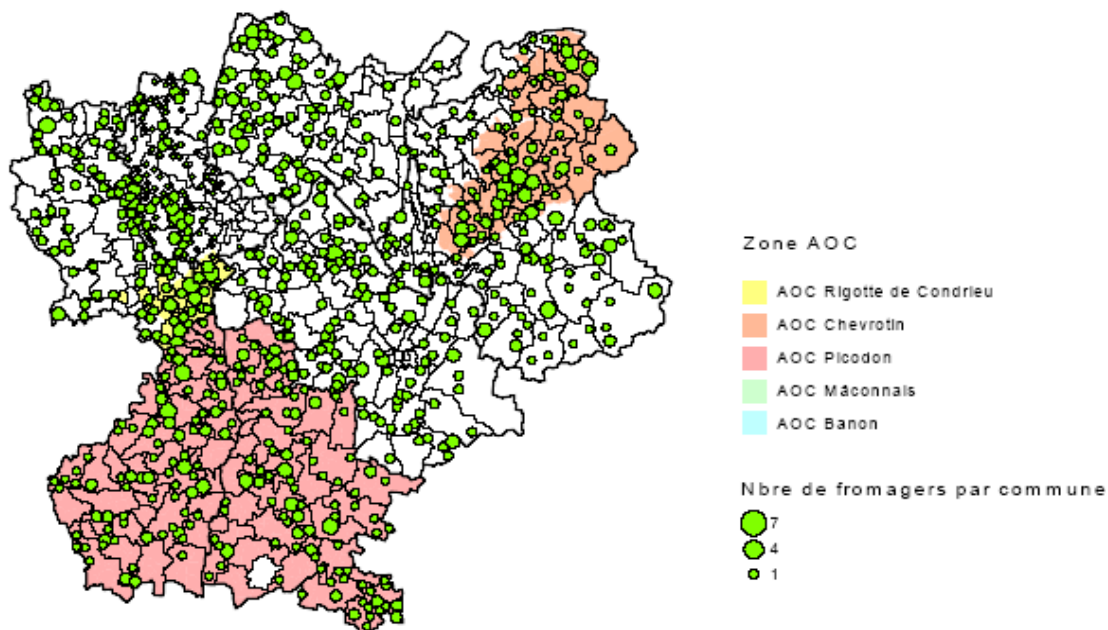


Les producteurs livreurs de lait de chèvre sont concentrés sur les cinq départements qui bénéficient d’une collecte : Ardèche, Drôme, Loire, Rhône, et plus marginalement, Isère. Il n’y a pas de collecte de lait de chèvre dans l’Ain, ni dans les deux Savoie.

Des fromagers dans toute la région

Localisation des producteurs caprins fromagers fermiers

(source : Diagnostic sur la filière caprine en Rhône-Alpes – Institut de l’Elevage – Juin 2008)



Les producteurs caprins transformant à la ferme sont par contre répartis sur tout le territoire régional.

■ Toujours des structures modestes

Répartition des élevages d'au moins 20 chèvres en Rhône-Alpes par classe de taille de cheptel (Recensement Agricole 2010)

1-19 chèvres	20-59 chèvres	60-99 chèvres	100-149 chèvres	150 chèvres et +	Total
1329	602	302	199	171	2 603
51%	23%	12%	8%	7%	100%

Parmi les 1 274 exploitations ayant au moins 20 chèvres, moins d'un tiers (370) détenaient plus de 100 chèvres au Recensement Agricole 2010.

La taille moyenne des troupeaux dépend beaucoup de l'orientation du système : livreur ou fromager fermier.

Taille moyenne des cheptels dans les exploitations caprines professionnelles en 2005

(source : Enquête Structures 2005 - Diagnostic sur la filière caprine en Rhône-Alpes – Institut de l'Elevage – Juin 2008)

nbre de têtes	Livreurs	Fromagers
Rhône-Alpes	89	63
Centre	153	104
France	163	86

Une évaluation par approximations successives sur des données plus récentes (2013-2014) permet de situer :

- **le troupeau moyen des livreurs autour de 115 chèvres**, soit moitié moins que la moyenne nationale (237 chèvres en 2013),
- **et le troupeau moyen des fromagers fermiers autour de 65 à 70 chèvres**, ce qui correspond à la moyenne nationale (70 chèvres en 2013)

Chez les livreurs, un autre critère de dimension est la livraison moyenne par point de collecte. Elle est inférieure de moitié à la moyenne nationale.

(source : Enquête Annuelle Laitière 2014)

	Livraison moyenne de lait de chèvre par point de collecte
Rhône-Alpes	89 130 litres
France	172 900 litres

Cette situation s'explique par des handicaps structurels :

- 75 % des exploitations caprines sont situées en zone de montagne.
- ces exploitations ont souvent des difficultés d'accès au foncier (emprises urbaines et touristiques, priorités données à d'autres productions,...)

Par ailleurs, la part d'exploitations individuelles reste importante, même si le phénomène sociétaire progresse : en 2013, parmi les 420 élevages en suivi technique dans le cadre du CROF, **48 % étaient sous forme sociétaire**, dont 32 % en GAEC et 16 % en EARL.

■ Une majorité d'exploitations spécialisées

Répartition des élevages d'au moins 20 chèvres en Rhône-Alpes par OTEX

(Recensement Agricole 2010)

Spécialisés caprins	Caprins + bovins lait ou + bovins mixtes	Autres systèmes caprins + herbivores	Autres OTEX	TOTAL
804	90	199	181	1 274
63%	7%	16%	14%	100%

Si l'on considère l'ensemble des exploitations détenant des caprins, la proportion d'exploitations spécialisées chute à 37 %.

Ce caractère de spécialisation varie selon les départements.

Proportion d'exploitations spécialisées par département

(Recensement Agricole 2010)

	Nombre d'exploitations d'au moins 20 chèvres	dont exploitations spécialisées	% exploitations spécialisées
Ain	64	36	56 %
Ardèche	274	194	71 %
Drôme	275	194	71 %
Isère	138	87	63 %
Loire	143	79	55 %
Rhône	177	88	50 %
Savoie	102	67	66 %
Haute-Savoie	101	59	58 %
Rhône-Alpes	1 274	804	63 %

L'Ardèche et la Drôme sont les départements où les exploitations détenant au moins 20 chèvres sont les plus spécialisées dans l'activité caprine.

1.2 Le cheptel caprin

Parmi les régions caprines, Rhône-Alpes se situe en troisième position pour le nombre de chèvres (119 000 chèvres), loin derrière Poitou-Charentes (319 000 chèvres) et également derrière les Pays de la Loire (138 000 chèvres).

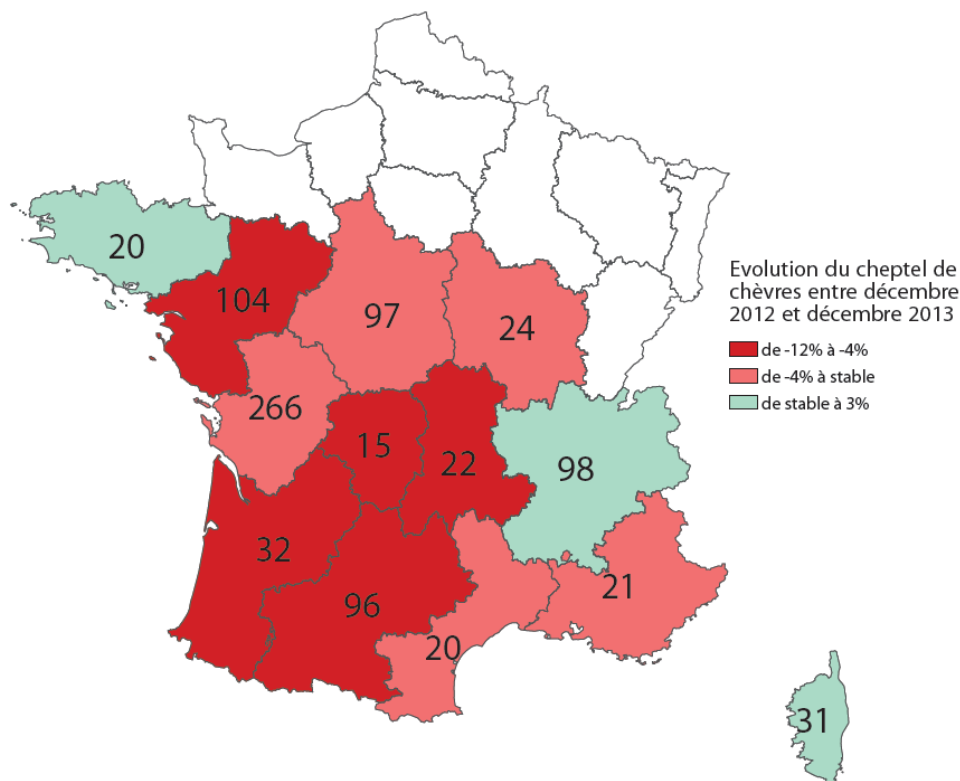
Les évolutions sont assez difficiles à interpréter car la définition des données varie selon les sources. Par ailleurs, les enquêtes structures et enquêtes cheptel sont des sondages sur un échantillon d'exploitations, qui, lorsqu'ils sont appliqués à des petits nombres, ne donnent pas des résultats très fiables.

	Recensement Agricole 2010 chèvres y compris réformes	Enquête Structures 2013	Enquête Cheptel 2015 chèvres + chevrettes saillies
France	977 000	1 010 500	1 049 000
Rhône-Alpes	113 300	91 900	119 000
% Rhône-Alpes	11,6 %	9,1%	11,3 %

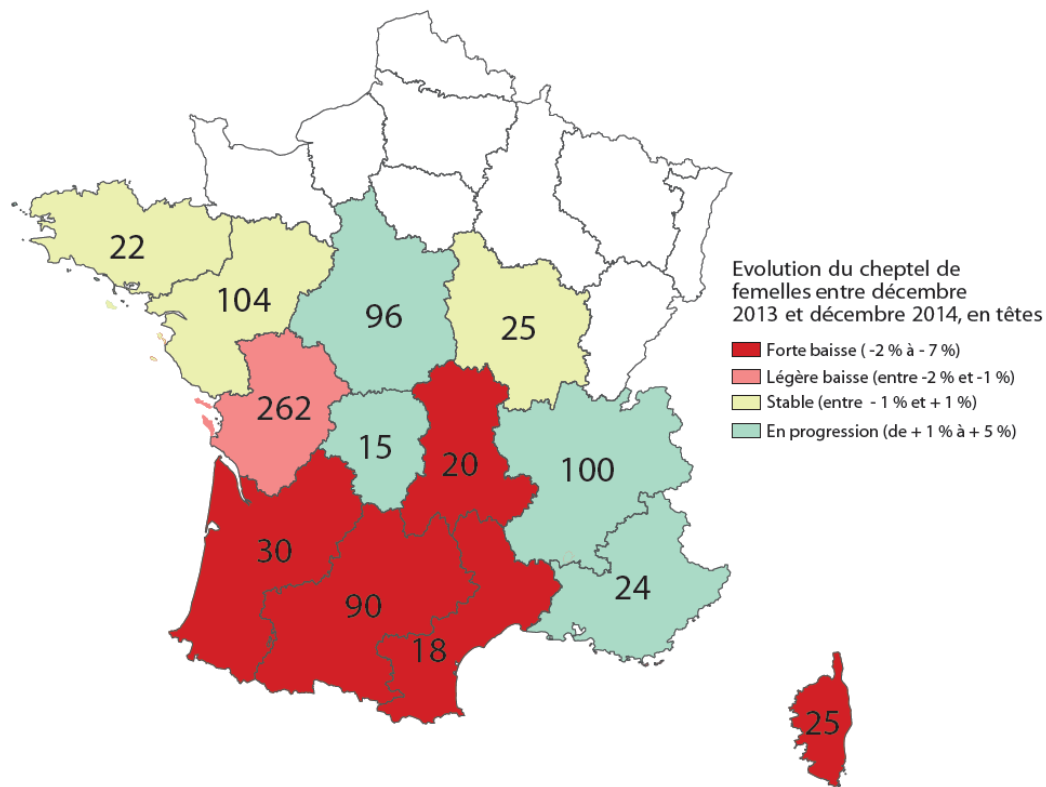
Sur la base de ces données, l'Institut de l'Élevage observe cependant avec inquiétude depuis quelques années le recul du cheptel caprin.

Répartition régionale du cheptel français de femelles (chèvres et chevrettes saillies – 1000 têtes) en décembre de l'année N et évolution par rapport à l'année précédente
(Source : GEB – Institut de l'Élevage d'après Agreste – Statistique Agricole Annuelle)

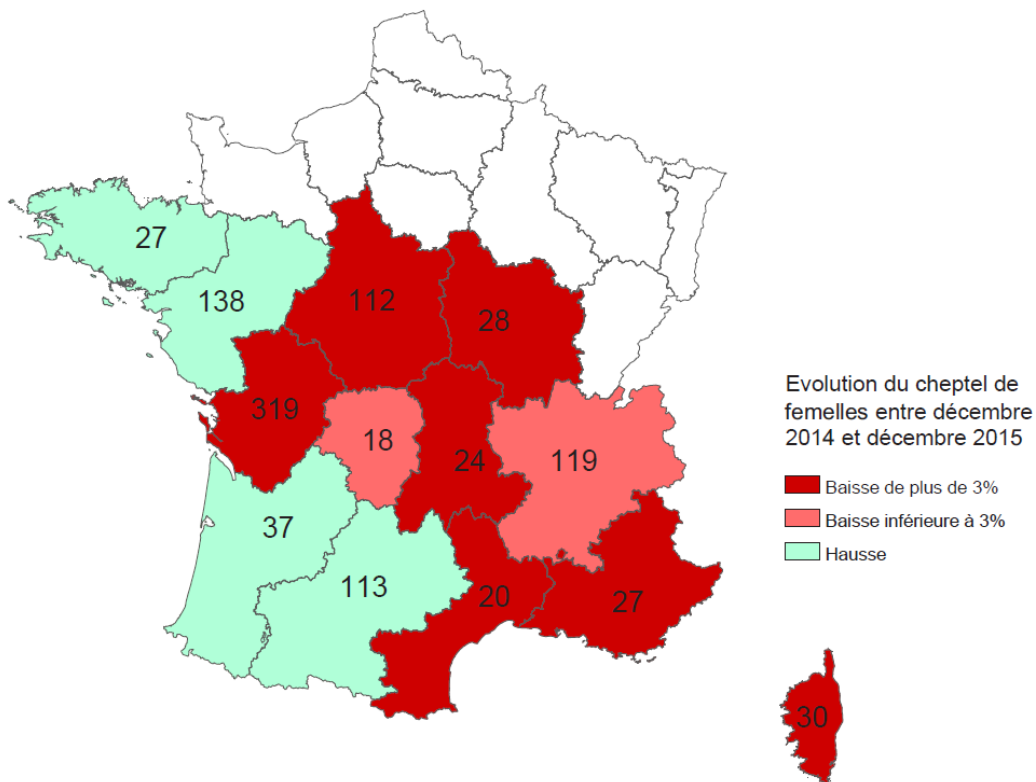
- **Evolutions de 2012 à 2013**



• Evolutions de 2013 à 2014



• Evolutions de 2014 à 2015



Etant données les incertitudes liées à la méthode par sondage, il faut analyser ces données avec précaution. On observe cependant que le recul du cheptel caprin est moins sensible en Rhône-Alpes que dans d'autres grandes régions caprines.

Par ailleurs, si l'on était assuré que l'augmentation de la productivité par chèvre compense la baisse des effectifs et que les volumes de production soient bien maintenus, le déclin du cheptel n'aurait rien de problématique.

- **Le cheptel moyen par exploitation en Rhône-Alpes**

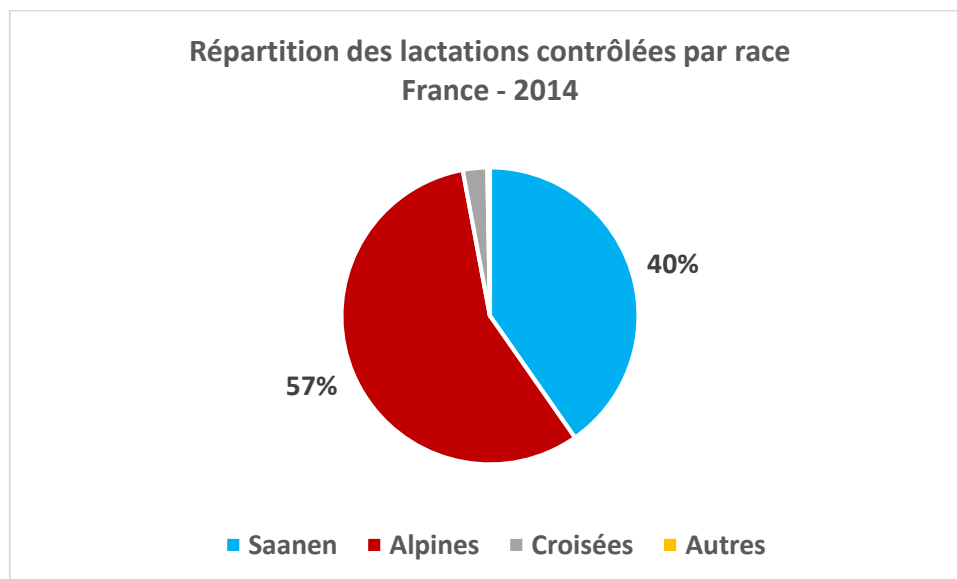
Une évaluation par approximations successives sur des données de 2013-2014 permet de situer :

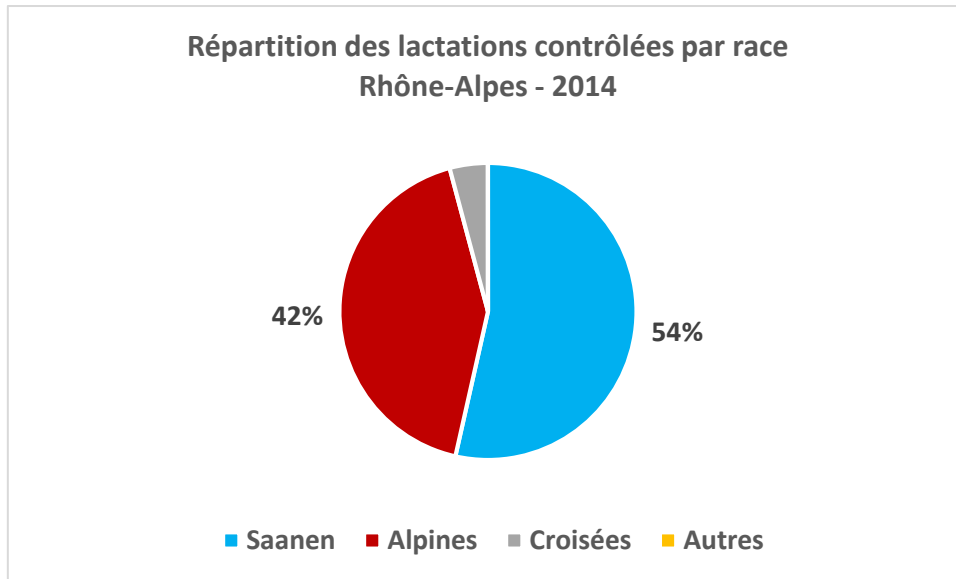
- **le troupeau moyen des livreurs autour de 115 chèvres**, soit moitié moins que la moyenne nationale (237 chèvres en 2013), malgré une augmentation de près de 30 % en 8 ans.
- **et le troupeau moyen des fromagers fermiers autour de 65 à 70 chèvres**, ce qui correspond à peu près à la moyenne nationale (70 chèvres en 2013), et a très peu évolué depuis 2005.

- **Les races représentées**

Une analyse des résultats du contrôle laitier 2014, portant sur 317 élevages caprins, soit entre 25 et 30 % des élevages rhônalpins, donne la répartition des effectifs de chèvres contrôlées par race.

A l'inverse de ce qu'on observe en moyenne nationale, en Rhône-Alpes, la race Saanen est majoritaire devant l'Alpine.





D'autres races, dont la Chèvre des Savoie, ainsi que des croisements, sont représentés de façon très minoritaire.

1.3 Les livreurs, les livraisons et les entreprises de transformation

Le nombre de livreurs

Le nombre de livreurs par département est connu grâce à l'Enquête Annuelle Laitière :

	Nombre de livreurs en 2014
Ain	1
Ardèche	123
Drôme	85
Isère	13
Loire	43
Rhône	37
Savoie	0
Haute-Savoie	0
Rhône-Alpes	302

Les données de l'Ain et de la Drôme, sous secret statistique, sont obtenues par déduction.

Pour **cette même année 2014**, les statistiques du laboratoire Galilait montrent qu'il y avait au moins **323 livreurs de lait de chèvre** en activité sur Rhône-Alpes (nombre maximum sur l'année de producteurs ayant un résultat mensuel cellules).

Il s'avère en fait que l'enquête annuelle laitière, qui est supposée être exhaustive, « oublie » chaque année une trentaine de livreurs de lait de chèvre rhônalpins, probablement parmi ceux livrant de petites entreprises.

Nombre de points de collecte		2010	2012	2014		2015		2016
Rhône-Alpes	source Galilait	416	389	331	-2,4%	323	-5,6%	305
	source EAL	397	357	302	?	???		
France	source EAL	3 254	2 996	2 648	-3,2%	2 562		
% Rhône-Alpes	source EAL	12,2%	11,9%	11,4%				

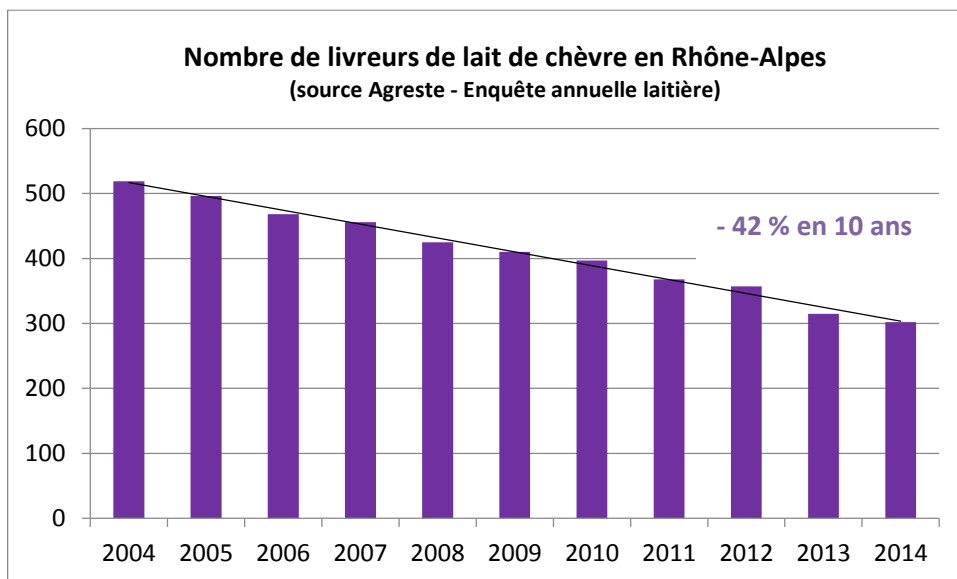
Jusqu'à présent, l'enquête annuelle laitière permettait malgré tout de suivre les tendances.

A partir de 2015 cependant, du fait de l'agglomération des données à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes, qui se cumule avec l'application du secret statistique sur certains départements, l'enquête annuelle laitière ne donne plus accès au nombre de livreurs sur la zone Rhône-Alpes.

Les statistiques issues des suivis techniques du CROF caprin montrent que **parmi ces livreurs environ 15 % sont en fait des exploitations mixtes** : à la fois livreurs pour une partie de leur lait, et transformateurs à la ferme pour l'autre partie.

- **Une baisse rapide du nombre des livreurs**

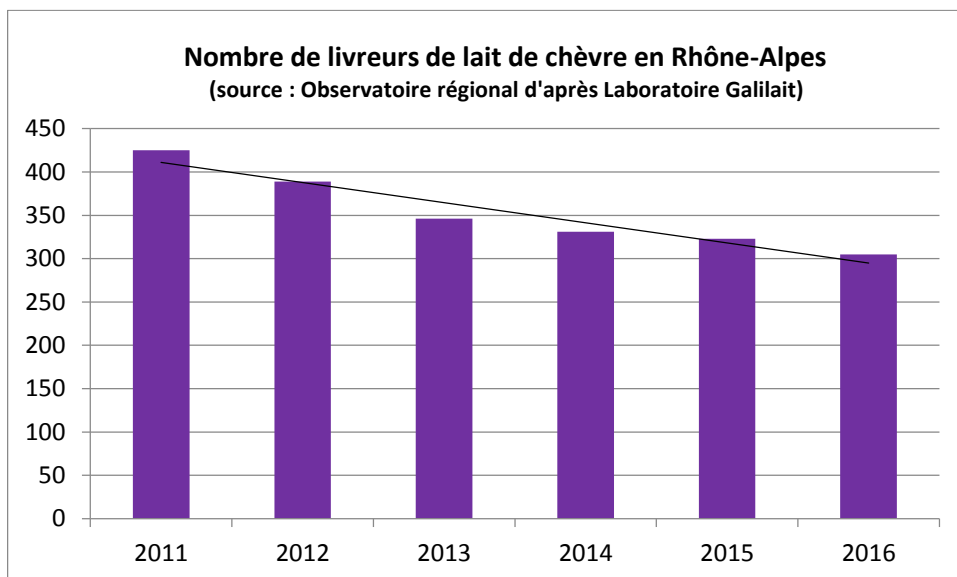
Source : Agreste - Enquête Annuelle Laitière



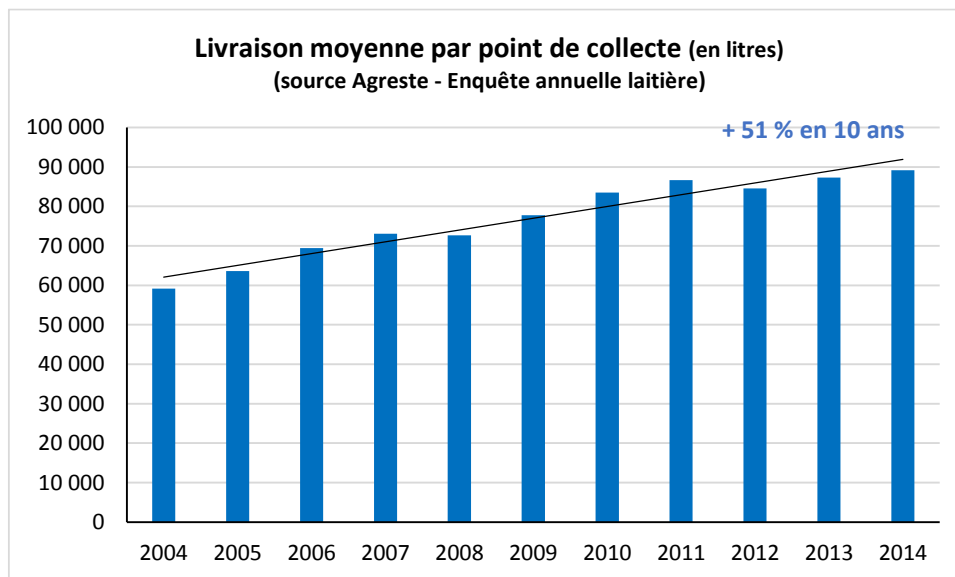
On observe que **la baisse du nombre de livreurs** (points de collecte) **a été plus rapide en Rhône-Alpes (-42 % en 10 ans, entre 2004 et 2014) qu'en moyenne nationale (-29 % sur la même période).**

Cette tendance est confirmée par les données du laboratoire Galilait.

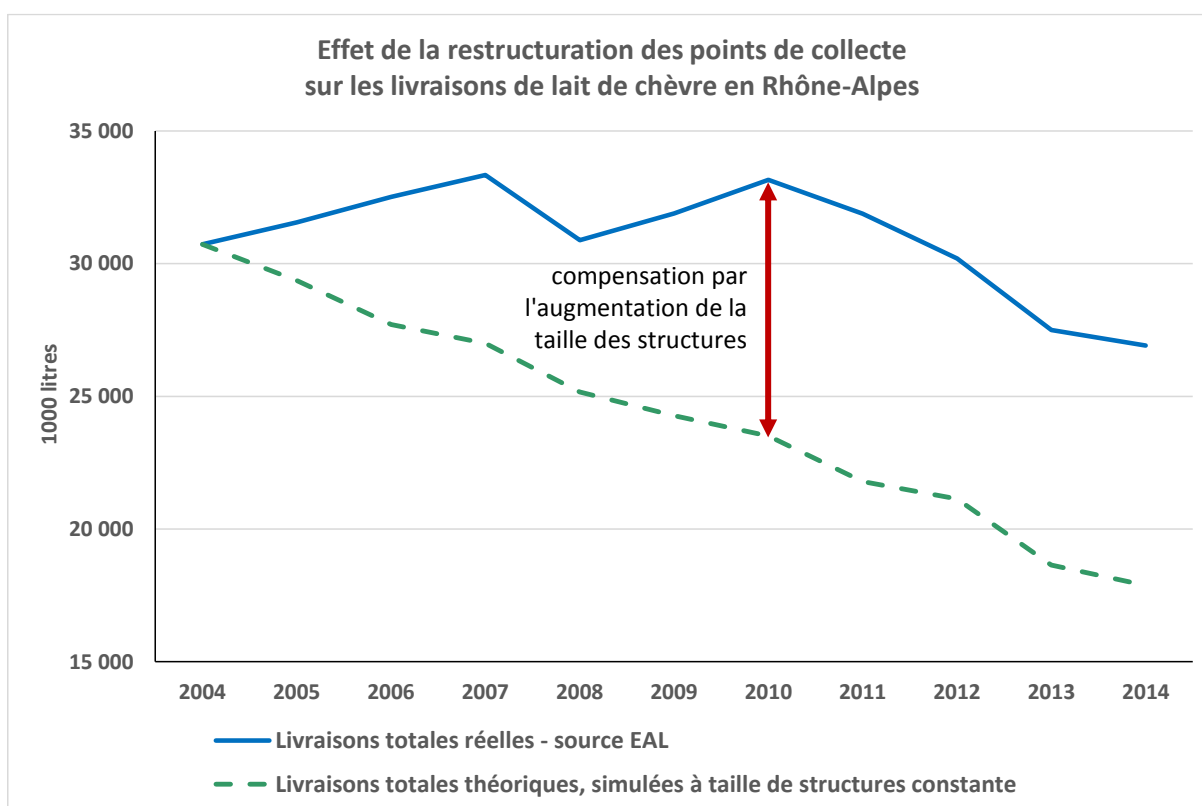
Données laboratoire Galilait (nombre maximum sur l'année de producteurs ayant un résultat mensuel cellules)



Cette baisse du nombre de livreurs correspond en partie à un mouvement de restructuration car elle s'accompagne d'une **augmentation de la livraison moyenne par point de collecte (+ 51 % en 10 ans, de 2010 à 2014)**.



A partir de 2010, cependant, cet agrandissement des structures n'a plus permis de compenser la totalité de la perte de production, et les livraisons régionales ont fléchi (- 19 %, soit 6,2 millions de litres en moins, en 4 ans, de 2010 à 2014).



■ La dimension des points de collecte reste modeste

Malgré la restructuration, les tailles d'exploitations des livreurs ne progressent pas plus vite en Rhône-Alpes qu'au niveau national et restent très inférieures à la moyenne française.

Une évaluation par approximations successives sur des données de 2013-2014 permet de situer **le troupeau moyen des livreurs autour de 115 chèvres, soit moitié moins que la moyenne nationale (237 chèvres en 2013)**, malgré une augmentation de près de 30 % en 8 ans.

La livraison moyenne par point de collecte en Rhône-Alpes reste aussi très inférieure à la moyenne nationale.

Livraison moyenne annuelle par point de collecte (en litres)

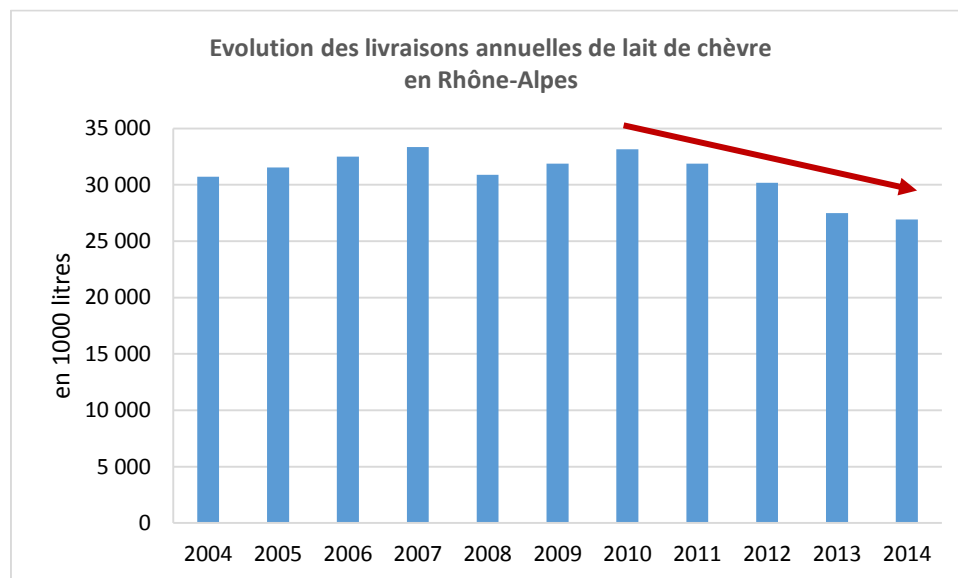
(selon Enquête Annuelle Laitière)

	2006	2008	2010	2012	2014
France	127 900	135 600	163 500	164 500	172 900
Rhône-Alpes	69 500	72 700	83 500	84 600	89 100
% Rh-Alpes / France	54 %	54 %	51 %	51 %	52 %

■ Des livraisons en recul depuis 2010

Evolution des livraisons totales annuelles de lait de chèvre en Rhône-Alpes

(source : Agreste - Enquête Annuelle Laitière)



D'après l'enquête mensuelle laitière, la collecte de lait de chèvre a encore baissé en Rhône-Alpes entre 2014 et 2015, alors qu'une certaine reprise était perceptible au niveau national.

Source : Enquête mensuelle laitière SSP - FranceAgriMer – données fournies par le SRISET – DRAAF Auvergne–Rhône-Alpes.

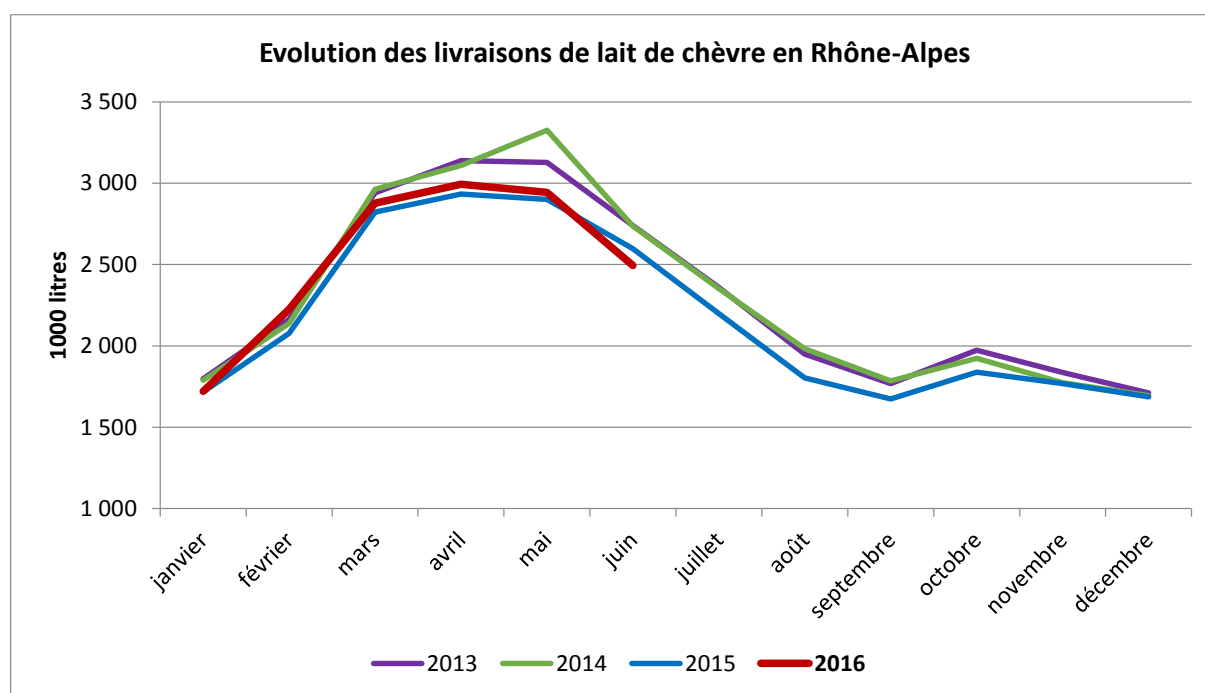
en 1000 litres		2013		2014		2015
Total année civile	Rhône-Alpes	27 507	+0,2%	27 569	-5,6%	26 014
	France	454 149	+0,5%	456 377	+0,4%	458 081
	% Rhône-Alpes	6,1%		6,0%		5,7%

En croisant les données entre enquête annuelle laitière et enquête mensuelle laitière, on peut estimer **qu'entre 2010 et 2015, la collecte de lait de chèvre en Rhône-Alpes a reculé de 7 Millions de litres, soit plus de 20 % du volume 2010.**

■ Des livraisons toujours très saisonnées

• Le profil des livraisons

Source : 2013 : enquête DRAAF Rhône-Alpes - SERSIP, à partir de 2014 : Enquête Mensuelle Laitière SSP/FranceAgriMer, données fournies par le SERSIP/SRISET - DRAAF Rhône-Alpes



Les livraisons régionales restent toujours très saisonnées. En 2015, **le mois le plus haut (avril) est supérieur de 74 % au mois le plus bas (décembre).**

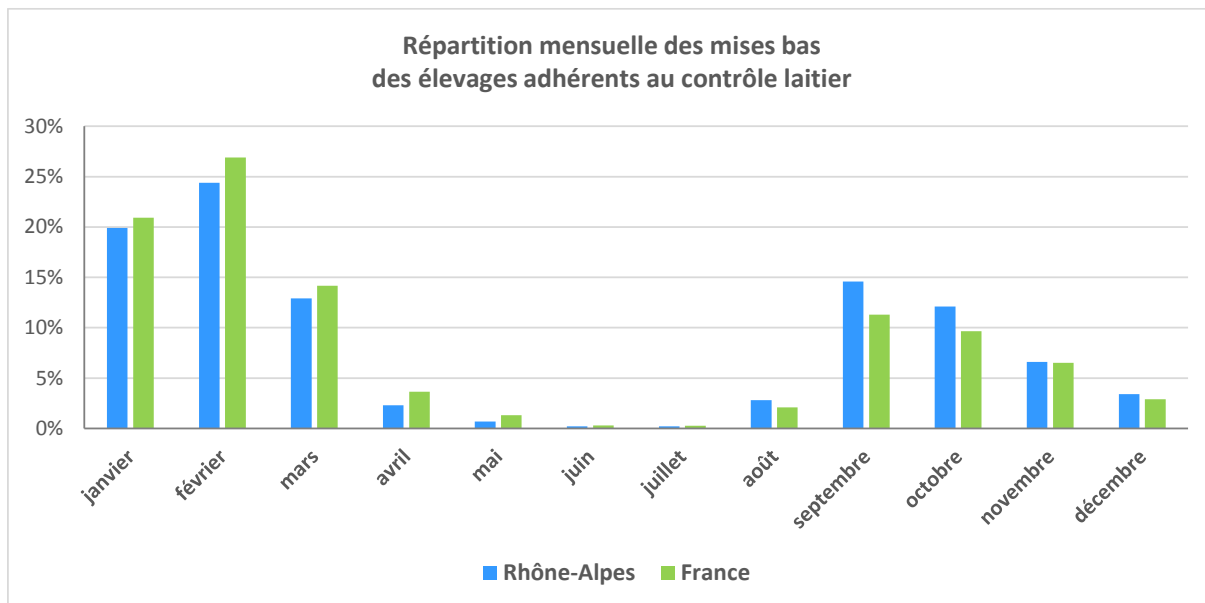
Par ailleurs, on observe toujours un petit sursaut des volumes livrés en octobre, lié à l'arrivée en lactation des troupeaux désaisonnés.

En Rhône-Alpes, **la part de lait désaisonné (septembre à décembre) sur le volume total est de 20%.**

• **La répartition des mises-bas**

La répartition des mises bas sur l'année explique le profil des livraisons.

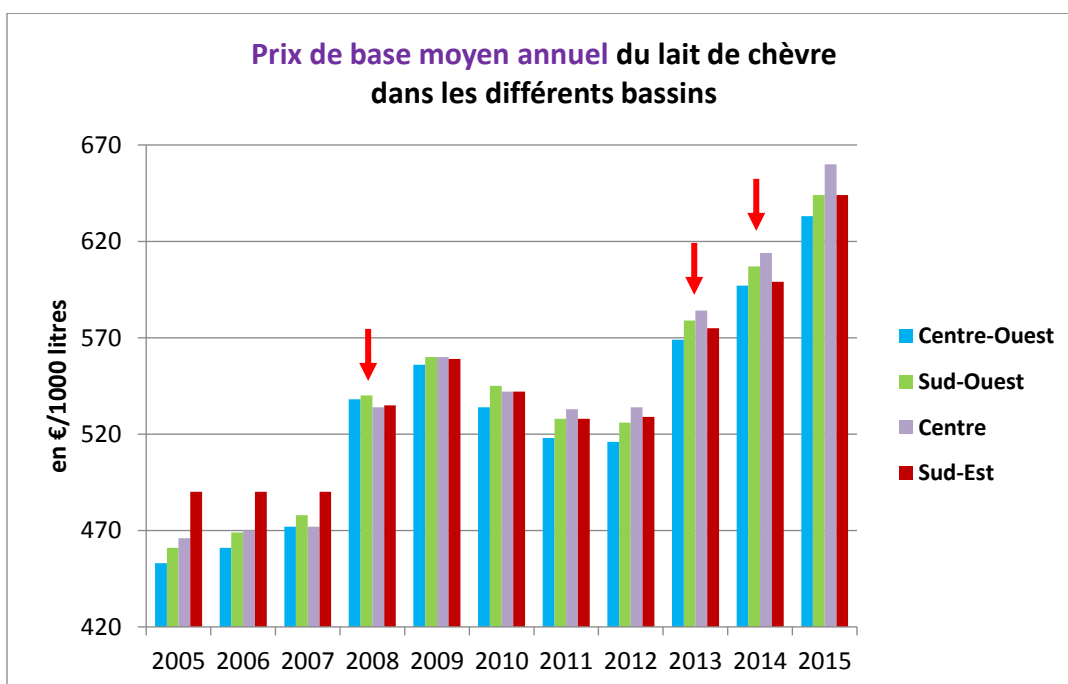
Source : France Conseil Elevage et Institut de l'Elevage – Résultats du Contrôle laitier – Espèce caprine – 2015
 Résultats tous éleveurs caprins confondus (livreurs et fromagers)



Les résultats du contrôle laitier en 2015 (tous éleveurs confondus : laitiers et fromagers) montrent que **la part des mises bas désaisonnées : août-septembre-octobre, est plus importante en Rhône-Alpes (29,5 %) qu'en moyenne nationale (23 %).**

■ **Une hiérarchie des prix régionaux qui a fortement évolué**

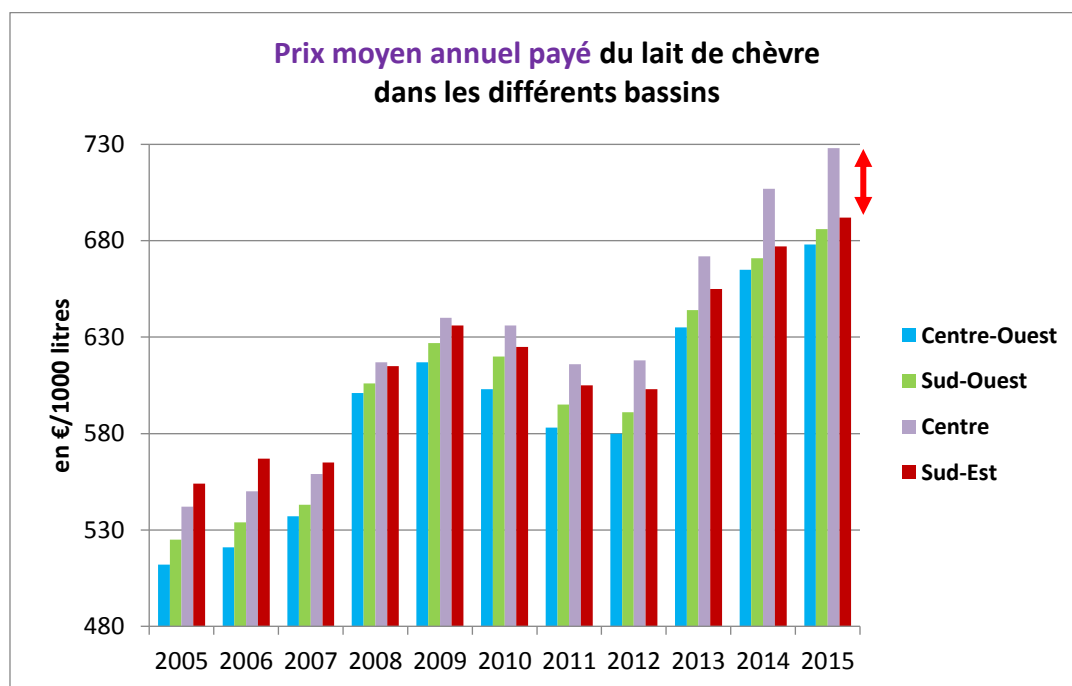
Source : Enquête prix du lait de chèvre – Département Economie de l'Institut de l'Elevage



Jusqu'en 2007, le bassin Sud-Est (représenté principalement par la région Rhône-Alpes), bénéficiait de prix de base en moyenne plus élevés que les autres régions : Centre-Ouest, Sud-Ouest et Centre.

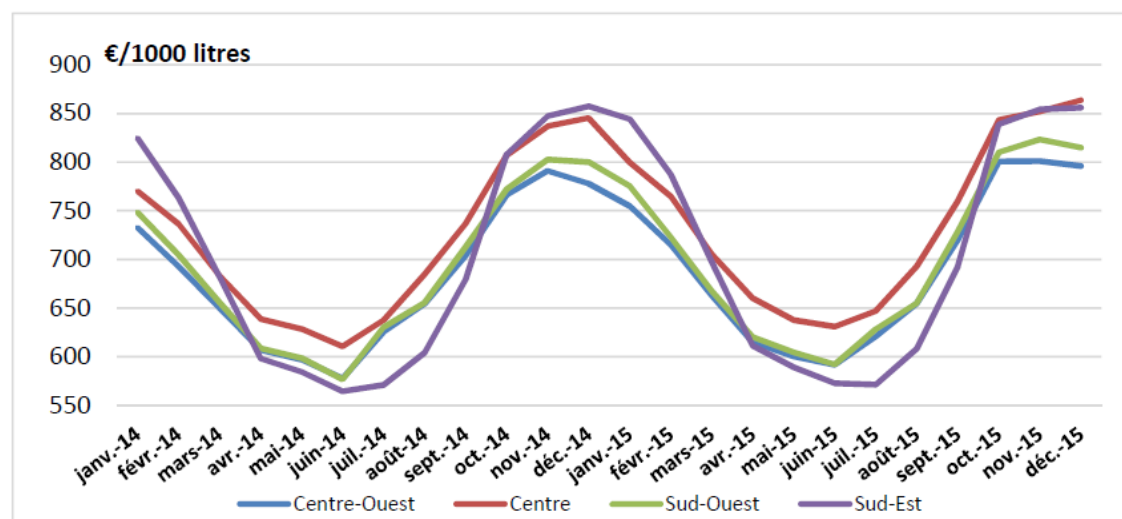
A partir de 2008, la forte hausse des prix de base a effacé les écarts entre régions. Dès lors, **le bassin Sud-Est a perdu son ancien privilège et les prix de base pratiqués en Rhône-Alpes sont désormais toujours inférieurs à ceux de la région Centre.**

Le phénomène a été encore accentué avec les hausses des prix de 2013 et 2014 : les prix de base du Sud-Est ont rétrogradé en troisième position derrière ceux pratiqués dans le Sud-Ouest.



L'écart entre le bassin Sud-Est et la région Centre, qu'on avait pu observer sur les prix de base, se creuse encore plus sur le prix moyen annuel payé, qui inclut l'ensemble des incidences qualité. Cela traduit le fait que les producteurs de la région Centre valorisent mieux leur grille de paiement à la qualité que ceux de Rhône-Alpes, notamment avec des meilleurs taux TB et TP.

- **Saisonnalité des prix moyens régionaux**

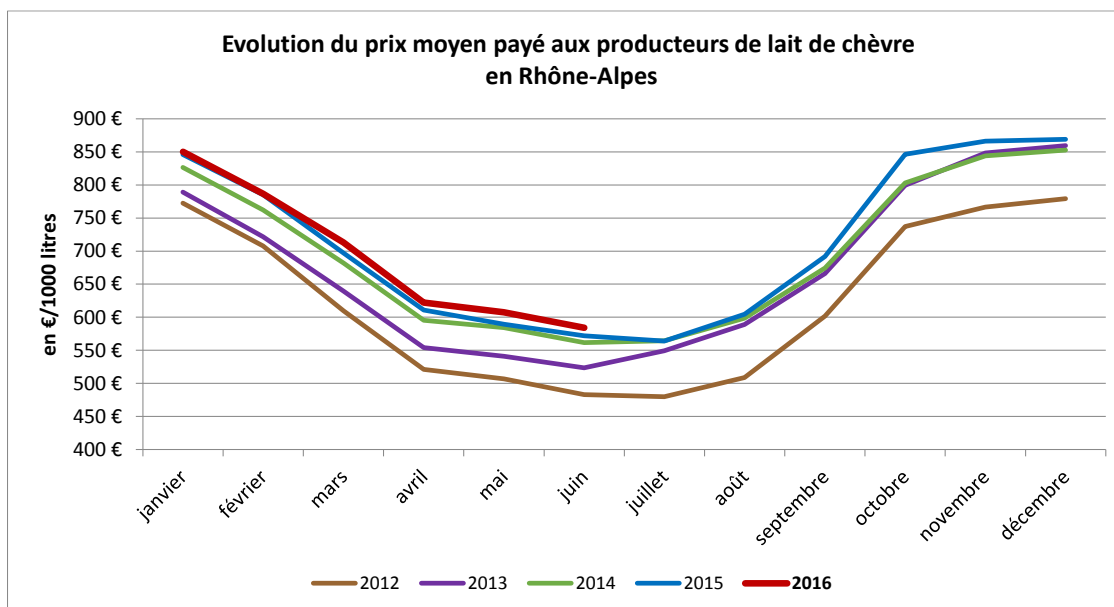


L'autre point à noter est que **la variabilité saisonnière des prix reste plus forte dans le Sud-Est**, avec des prix qui descendent plus bas que dans les autres régions sur le printemps-été, et qui remontent plus haut sur l'automne-hiver.

- **Evolution des prix payés en Rhône-Alpes**

Source : Enquête mensuelle laitière SSP - FranceAgriMer – données fournies par le SRISSET – DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

Prix moyen du lait de chèvre payé aux producteurs toutes qualités confondues et toutes primes incluses



Prix moyen annuel du lait de chèvre payé aux producteurs en Rhône-Alpes

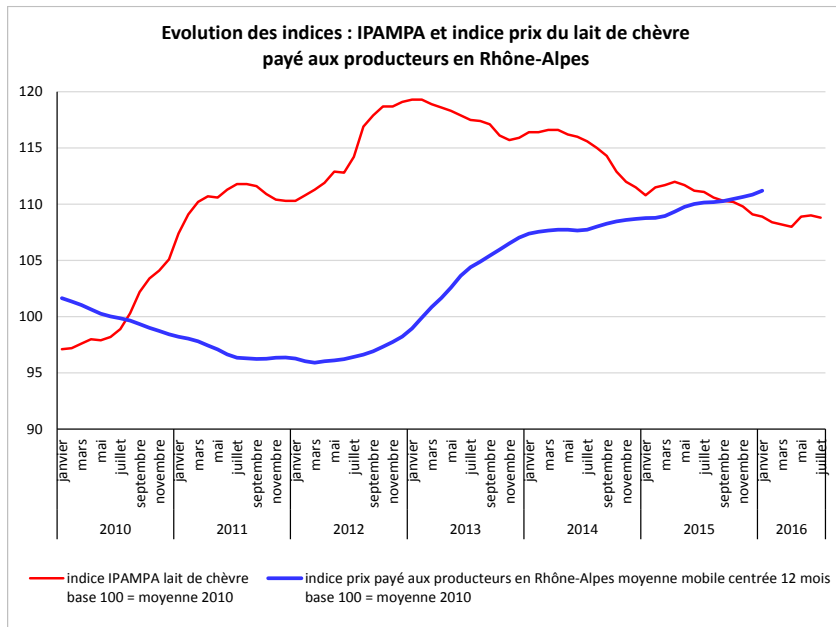
Moyenne annuelle des prix moyens payés mensuels pondérés par les livraisons mensuelles

en €/1000 l	2012		2013		2014		2015
Rhône-Alpes	603 €	+8,2%	653 €	+3,7%	677 €	+2,8%	695 €

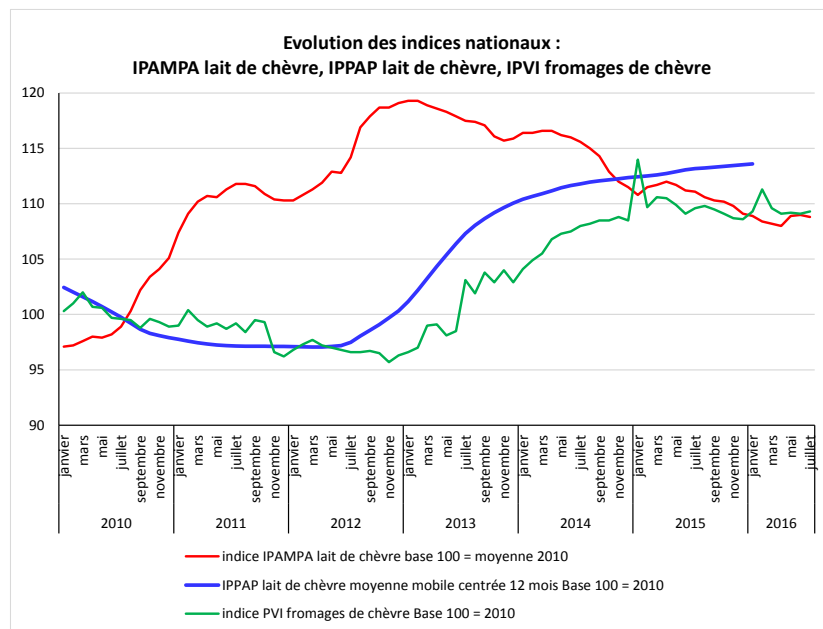
• **Evolution des indices de prix de la filière lait de chèvre**

Sources : Institut de l'Elevage d'après INSEE et AGRESTE et Enquête mensuelle laitière SSP - FranceAgriMer – données fournies par le SRISET – DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes - traitement Rhône-Alp'Elevage
 Les variations saisonnières de l'indice de prix du lait sont lissées par une moyenne mobile centrée sur 12 mois.

Au niveau régional : IPAMPA et indice de prix moyen payé aux producteurs



Au niveau national : IPAMPA, IPPAP lait de chèvre (indice mensuel des prix agricoles à la production) et IPVI fromages de chèvre (indice de prix de vente industriels)

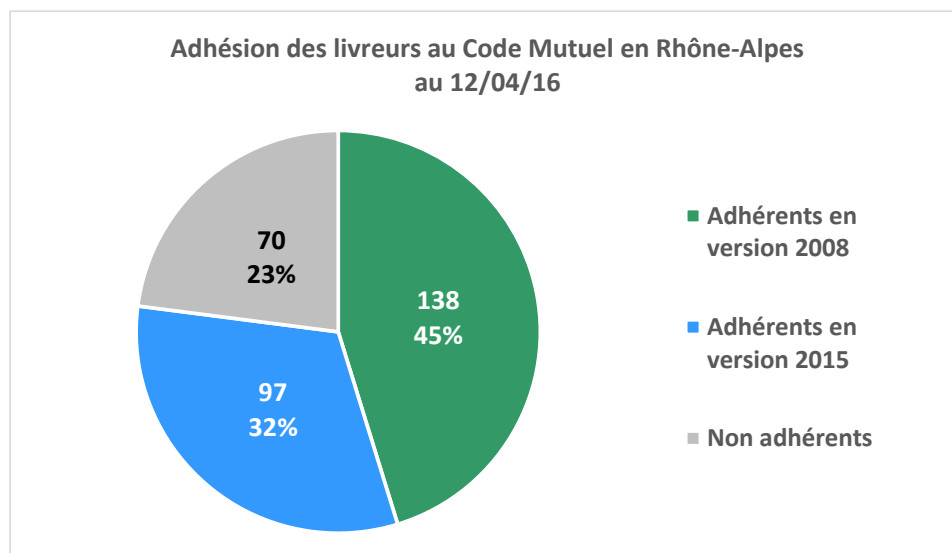


La hausse du prix du lait de chèvre à partir du second semestre 2012, simultanée à la baisse du prix de certains intrants (aliments achetés et énergie notamment) a permis de retrouver un équilibre plus satisfaisant entre valorisation du lait et coûts de production.

Cependant, on remarque qu'en Rhône-Alpes, le rattrapage a été plus lent : les courbes d'indice de prix du lait et de l'IPAMPA se croisent plus tardivement (septembre 2015) qu'au niveau national (février 2015).

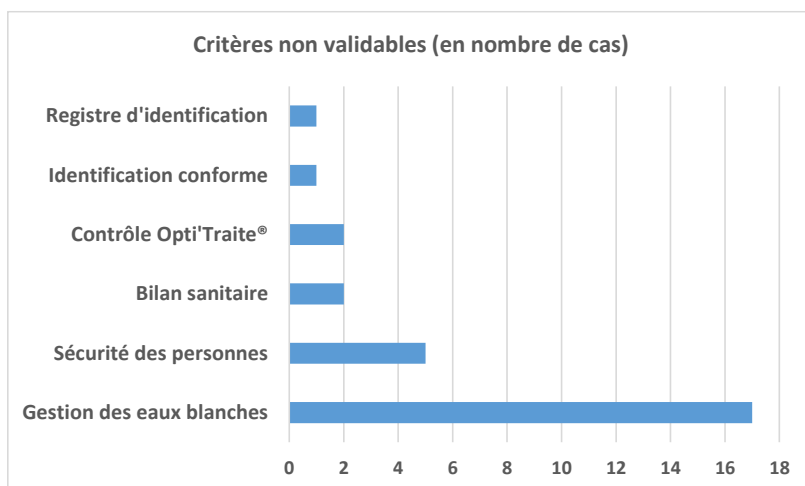
■ Les adhésions au Code Mutuel

Source : Base d'enregistrement et de gestion des adhérents du Code Mutuel caprin - ARSOE de Soual – données au 12/04/16 fournies par Rhône-Alp'Elevage



Alors que l'adhésion au Code Mutuel devient une « clé d'accès au marché », encore près d'un quart des livreurs rhônalpins restent en dehors de la démarche.

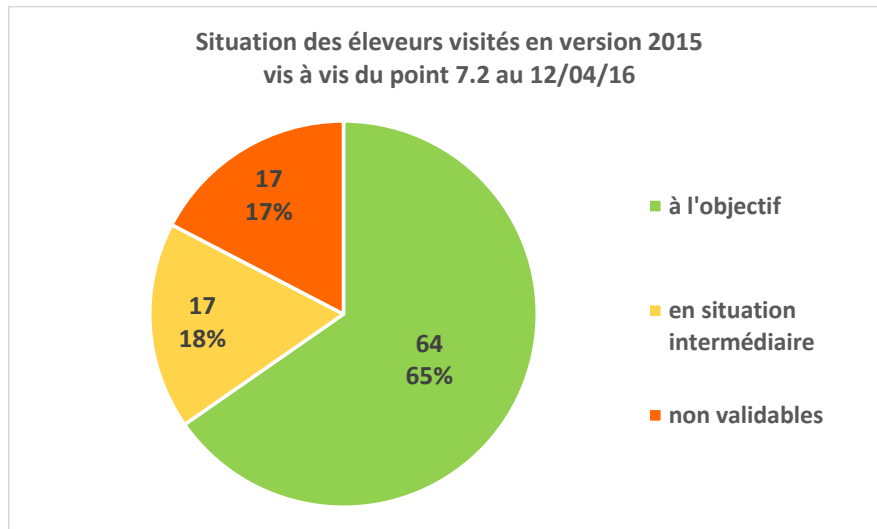
Critères non validables chez les livreurs rhônalpins visités dans la version 2015 du Code Mutuel au 12/04/16 (en nombre de cas)



En Rhône-Alpes, le critère qui pose le plus de problèmes pour le respect du Code Mutuel est la gestion des eaux blanches.

Point 7/2 : Les eaux blanches issues de l'élevage sont polluantes. Je mets en place un système de gestion (pas de déversement direct dans le milieu).

Situation des éleveurs caprins de Rhône-Alpes visités en version 2015 du Code Mutuel au 12/04/16 (97 livreurs + 1 fromager)



Dans la version 2015 du Code Mutuel, les éleveurs ont 3 ans pour se mettre en conformité avec le point 7/2 – gestion des eaux blanches, avant d’être exclus de la démarche.

■ La problématique des coûts de collecte

Lors du diagnostic sur la filière caprine en Rhône-Alpes mené par l’Institut de l’Elevage en 2008, les coûts de collecte ont été évalués à **45 € /1000 litres** en moyenne :

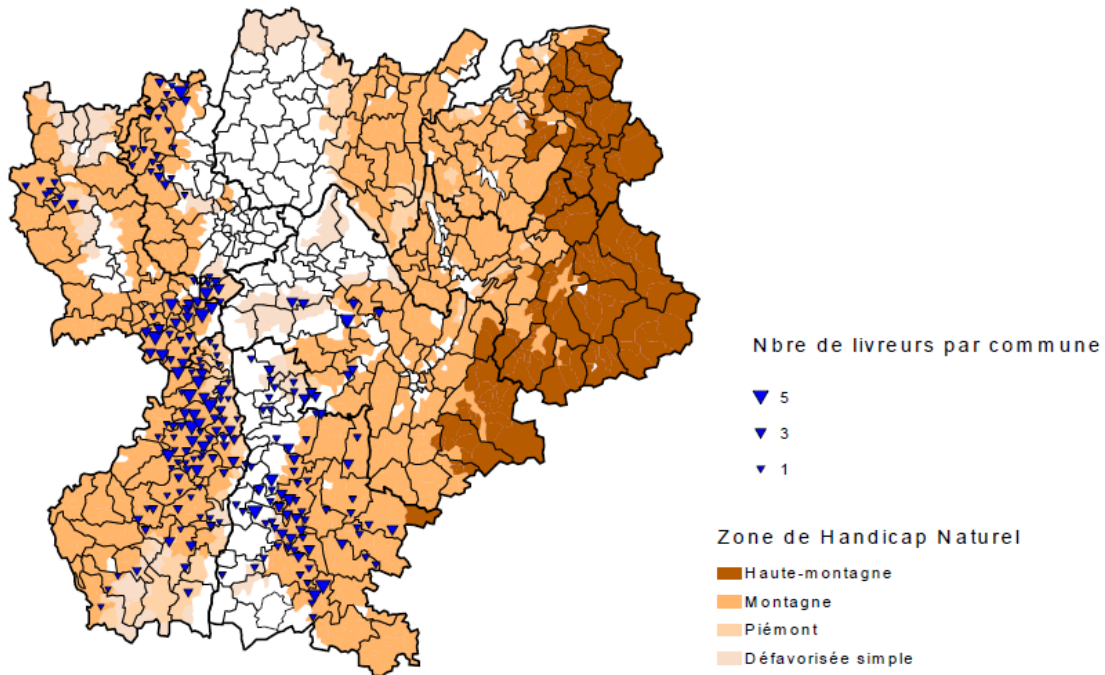
- de 25 € /1000 l dans les bassins les plus denses,
- à 75 € / 1000 l pour des collectes à 48 h dans des zones difficiles.

Ces coûts très élevés s’expliquent par le croisement de plusieurs facteurs :

- des élevages dispersés et des livraisons faibles par point de collecte : beaucoup de kilomètres parcourus et de temps chauffeur pour peu de litres collectés,
- une forte saisonnalité de la production qui accroît encore les coûts de collecte aux 1000 litres en période de creux (novembre-décembre),
- des zones de production enclavées, dont les conditions d’accès sont compliquées par le relief, et encore plus en hiver avec la neige : plus de temps chauffeur et d’usure des véhicules, nécessité d’équiper les véhicules...

Nombre de livreurs par commune et classement ICHN

source : Diagnostic sur la filière caprine en Rhône-Alpes – Institut de l’Elevage – Juin 2008



■ Les entreprises de collecte et transformation

• L’historique de la restructuration

Les entreprises régionales de collecte et de transformation de lait de chèvre ont connu une forte restructuration ces dernières années.

Juillet 2014	L’Union Valcrest (Coopératives Monts Laites et Valsud, Fromagerie Curtet) intègre le groupe coopératif EURIAL
Mai 2016	EURIAL devient la branche lait d’AGRIAL
Mai 2016	EURIAL-AGRIAL rachète la Fromagerie Guilloteau
Été 2016	La Fromagerie Beillevaire rachète la Fromagerie du Vivarais

A la suite de ces différents rachats, on peut constater qu’**AGRIAL contrôle désormais deux tiers de la collecte de lait de chèvre en Rhône-Alpes.**

Dans le même temps, les livreurs qui ne sont pas rattachés à Agrial sont dispersés dans au moins 18 entreprises différentes.

- **Le panorama des entreprises**

ATTENTION : Les données qui suivent ne sont qu'indicatives et peuvent comporter de grandes approximations ou des erreurs ou ne pas être à jour (recueillies dans diverses publications et à dire d'expert, ...).

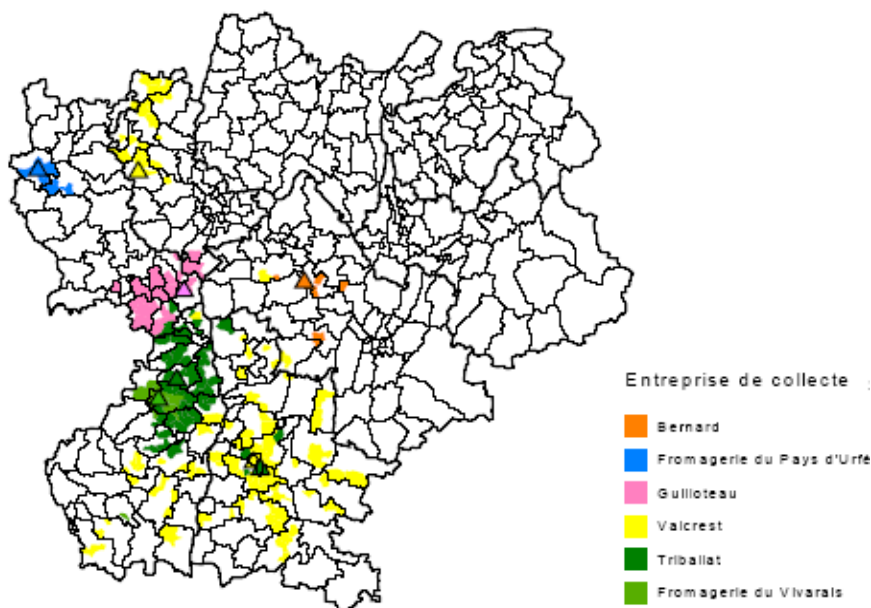
Groupe	Etablissements Localisation usines	Zone de collecte	Nombre de producteurs Litrage collecté
EURIAL - AGRIAL	Ex-Union Valcrest (Monts Laites, Valsud, Fromagerie Curtet) Usines de Crest (26) et de Vinay (38)	Nord du Rhône Ardèche et Drôme Isère	150 producteurs ? 12,7 Millions de litres
	Fromagerie Guilloteau / Fromagerie du Pilat Usine de Pélussin (42)	Pilat : Rhône et Loire	43 producteurs 4,3 Millions de litres
TRIBALLAT RIANS	Fromagerie de la Drôme Usines de Saint Félicien (07) et Aouste sur Sye (26)	Ardèche + Drôme et Loire	97 producteurs 7,3 Millions de litres
Fromagerie Beillevaire	Fromagerie du Vivarais Désaignes (07)	Ardèche	17 producteurs 1,1 Millions de litres
	Fromagerie Alpine Romans sur Isère (26)	Drôme et Isère	13 producteurs 870 000 litres
	Fromagerie du Pays d'Urfé Saint Just en Chevalet (42)	Loire	8 producteurs (Coopérative Caprilai'x) 900 000 litres
Lactalis	Etoile du Vercors Saint Just de Claix (38)	Drôme et Isère	7 producteurs 600 000 litres
Verdannot	Laiterie du Châtelard – Bernard Frères Eydoche (38)	Isère	5 producteurs 400 000 litres
Casino	Entreprise Laitière de Sauvain Sauvain (42)	Loire	2 producteurs 105 000 litres

Certaines entreprises ont une collecte de lait de chèvre principalement hors région et ne collectent que marginalement en Rhône-Alpes :

	Laiterie Carrier Vals les Bains (07)	Loire	1 producteur (en Rhône-Alpes)
	Fromagerie de Jussac Retournac (43)	Ardèche	1 producteur (en Rhône-Alpes)

Zones de collecte des principales entreprises

source : Diagnostic sur la filière caprine en Rhône-Alpes – Institut de l’Elevage – Juin 2008



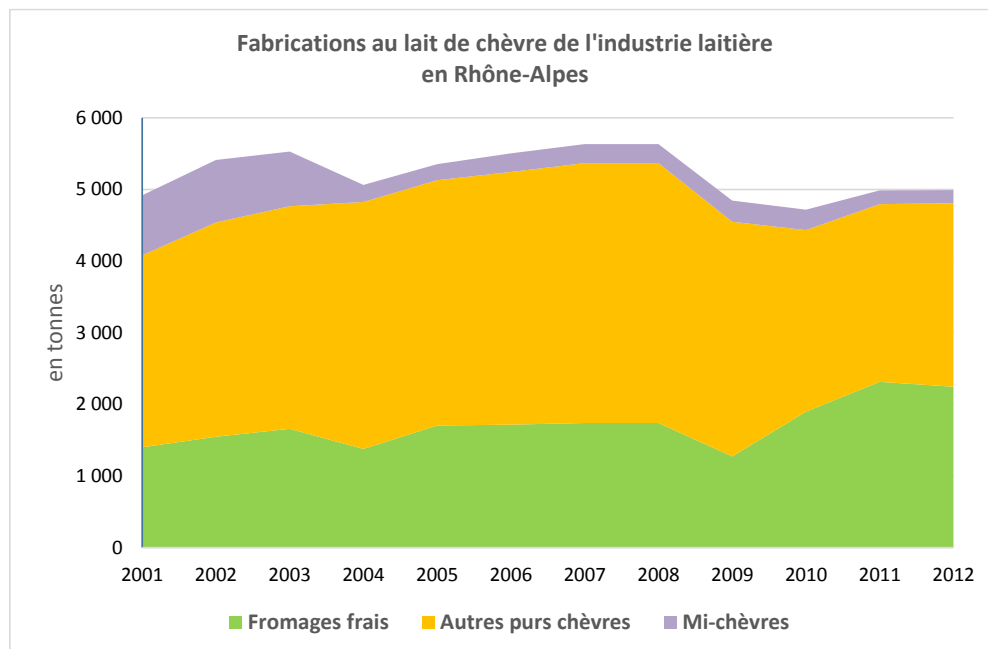
En outre, un certain nombre d’entreprises de taille artisanale collectent chacune 1 à 4 producteurs de lait de chèvre :

Fromagerie du Val d’Ormèze Gilhoc sur Ormèze (07)	Ardèche	4 producteurs ?
Fromagerie des 3 Beccs Saillans (26)	Drôme	3 producteurs 300 000 litres
Fromagerie du Grand Passeloup Liergues (69)	Rhône	1 producteur 130 000 litres
Fromagerie Jeandin Saint Symphorien sur Coise (69)	Rhône	2 producteurs ? 250 000 litres
Fromagerie de la Laoune Coucouron (07)	Ardèche	1 producteur ?
Laiterie du Mont Aiguille Clelles (38)	Isère	1 producteur en Rhône-Alpes 60 000 litres
Laiterie « Ferme Collet » Renaison (42)	Loire	1 producteur ?
La Tomme Capra Saint Bardoux (26)	Drôme	1 producteur ?
Chèvrerie du Dolmen La Bastide Puylaurent (48)	Ardèche	1 producteur ? en Rhône-Alpes

■ Les fabrications « industrielles » de fromage de chèvre en Rhône-Alpes

● Fabrications de fromage de chèvre par l'industrie laitière en Rhône-Alpes

Source : Enquête Annuelle Laitière 2014



Attention ! Les tonnages fabriqués ne sont pas proportionnels au volume de lait mis en fabrication : il faut moins de lait pour fabriquer 1 kg de fromage frais que pour fabriquer 1 kg de fromage affiné. On voit que les fabrications « mi-chèvre » ont quasiment disparu à partir de 2004. Par ailleurs, les fromages frais ont bien progressé entre 2009 et 2011.

A partir de 2012, on ne dispose plus des mêmes données. En 2014, le tonnage total de fromages de chèvre fabriqués par l'industrie laitière en Rhône-Alpes est de 4 426 tonnes.

D'après le diagnostic sur la filière caprine en Rhône-Alpes réalisé par l'Institut de l'Élevage en 2008, les entreprises commercialisent principalement :

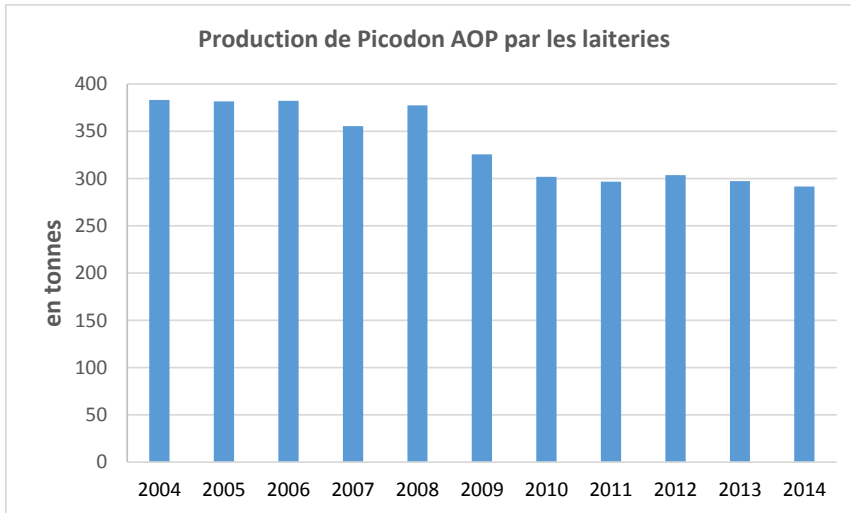
- sur le marché national (plutôt que régional), via les centrales d'achat des GMS,
- et à l'export, avec, pour les grands groupes, une part d'exportation de 15 à 40 %.

● La production de fromages AOP par l'industrie laitière

- Picodon AOP

En 2014, 106 producteurs livreurs adhèrent au cahier des charges du Picodon AOP, dont 6 sont mixtes (à la fois livreurs et transformateurs fermiers).

En 2014, 3 laiteries adhèrent au cahier des charges du Picodon AOP : Valcrest - EURIAL, Fromagerie de la Drôme, et Fromagerie du Vivarais. Le volume de Picodon AOP transformé par ces laiteries est de 292 tonnes (62 % de la production totale de Picodon).



- **Rigotte de Condrieu AOP**

En 2014, 8 producteurs livreurs adhèrent au cahier des charges de la Rigotte de Condrieu AOP , dont 1 est mixte (à la fois livreur et transformateur fermier).

En 2014, 1 laiterie adhère au cahier des charges de la Rigotte de Condrieu AOP : la Fromagerie Guilloteau. Le volume de Rigotte de Condrieu AOP transformé par cette laiterie est de 64 tonnes (74% de la production totale de Picodon).

En 2014, les fromages AOP, Picodon et Rigotte, fabriqués par les laiteries représentent un tonnage de 356 tonnes, soit 8 % des tonnages de fromages de chèvre fabriqués par l'industrie laitière en Rhône-Alpes.

1.4

La production fromagère et la filière fromagère

■ Les producteurs fromagers laitiers fromagers

On sait que Rhône-Alpes est la première région en transformation fromagère de lait de chèvre. Cependant, on dispose de très peu de statistiques sur cette production fromagère.

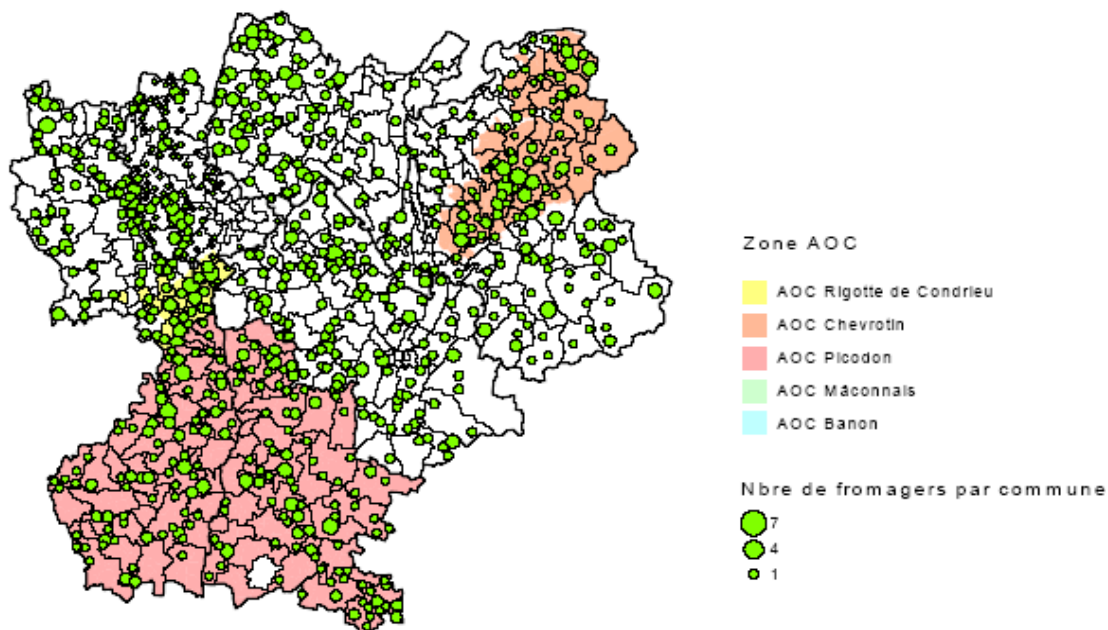
Nombre de producteurs fromagers laitiers fromagers par département

Sources : 2007 : Diagnostic de la filière fromagère en Rhône-Alpes – Institut de l’Elevage – Juin 2008
exploitations d’au moins 20 chèvres, recensement à dire d’expert
2010 : Agreste - Recensement Agricole 2010 – Traitement Institut de l’Elevage

	2007	2010
Ain	98	59
Ardèche	115	120
Drôme	160	131
Isère	129	116
Loire	107	105
Rhône	151	146
Savoie	116	86
Haute-Savoie	121	86
Rhône-Alpes	997	849

Localisation des producteurs fromagers laitiers fromagers

source : Diagnostic sur la filière fromagère en Rhône-Alpes – Institut de l’Elevage – Juin 2008



Les producteurs fromagers transformant à la ferme sont **répartis sur tout le territoire régional**. Ils sont présents en zone périurbaine comme dans des zones plus reculées, en plaine comme en montagne, et à tous les gradients d’altitude.

■ La production de fromages de chèvre fermiers

Agreste - Statistique Agricole Annuelle évaluée en 2015 à **30 millions de litres la production de lait de chèvre transformée à la ferme en Rhône-Alpes**. Cependant, ce volume est estimé par approximations successives :

- nombre de chèvres estimé par sondage (Enquête Cheptel)
- évaluation de la part du cheptel détenue par les livreurs, et par déduction de celle détenue par les fermiers
- évaluation de la production moyenne par chèvre chez les fermiers

Les sources d'erreurs sont donc nombreuses.

Sur cette base-là, cependant, on peut annoncer que **Rhône-Alpes représente 24 % des volumes nationaux en transformation fermière de lait de chèvre**.

Si les transformations lactiques sont majoritaires, on rencontre malgré tout chez les producteurs fermiers une gamme extrêmement étendue de fabrications, et une grande capacité d'innovation :

- tous les formats et toutes les formes
- tous les degrés d'affinage
- des fromages « natures » ou aromatisés, complétés de divers ingrédients
- des mélanges de lait de plusieurs espèces
- d'autres technologies : caillé doux, pâtes molles, pâtes pressées non cuites, etc ...
- des fromages blancs, des yaourts, des desserts lactés, des glaces,...

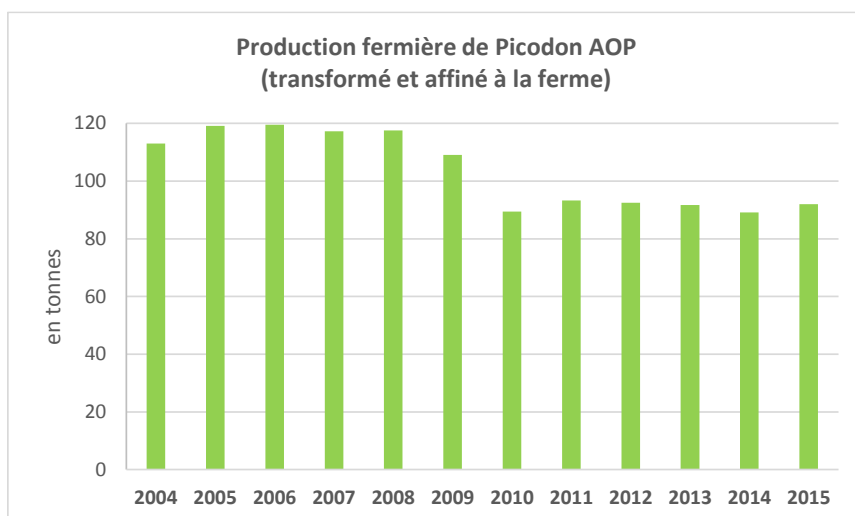
● La production fermière en AOP

- **Picodon AOP**

En 2014, **80 producteurs fermiers** adhèrent au cahier des charges du Picodon AOP, dont :

- 6 sont mixtes (à la fois livreurs et transformateurs fermiers)
- 13 livrent la totalité de leur production aux affineurs, et 21 en livrent une partie.

En 2014, le volume de Picodon AOP transformé et affiné à la ferme est de **89 tonnes** (19 % de la production totale de Picodon).

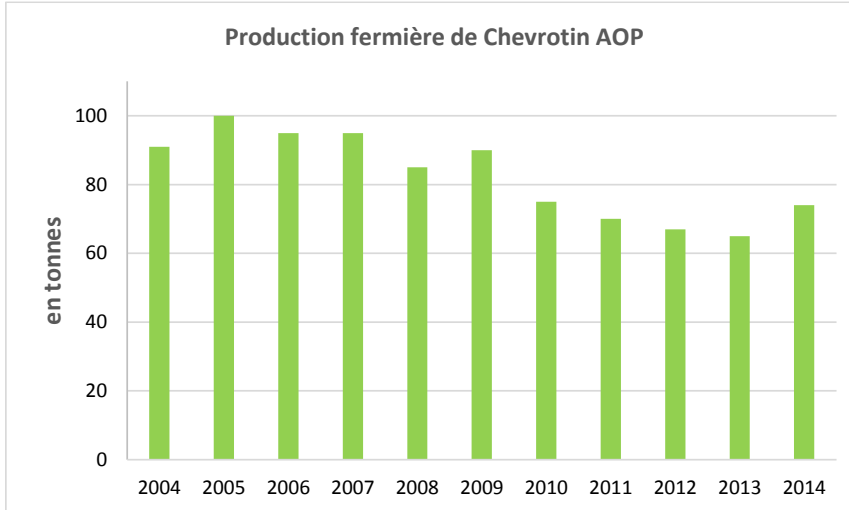


- **Chevrotin AOP**

En 2014, **22 producteurs fermiers** adhèrent au cahier des charges du Chevrotin AOP, dont :

- 8 livrent une partie de leur production aux affineurs

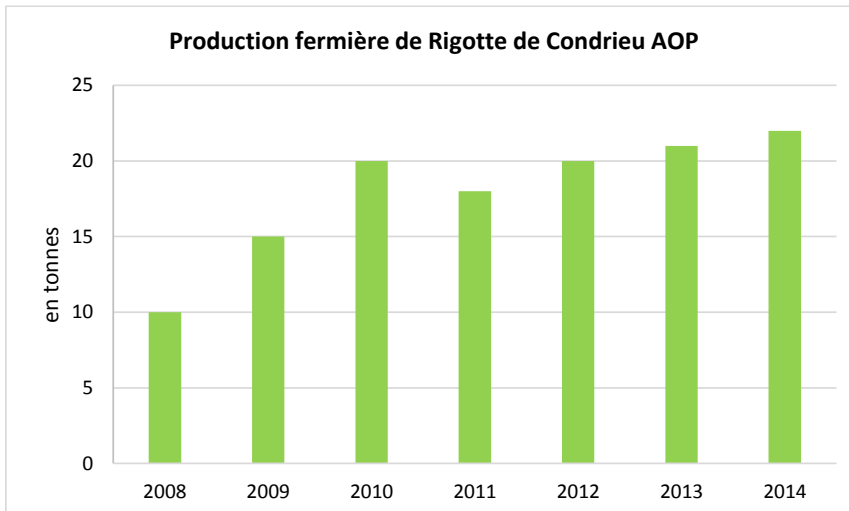
En 2014, la production de Chevrotin AOP, à 100 % fermière, est de **74 tonnes**.



- **Rigotte de Condrieu AOP**

En 2014, **10 producteurs fermiers** adhèrent au cahier des charges de la Rigotte de Condrieu AOP, dont 1 est mixte (à la fois livreur et transformateur fermier).

En 2014, le volume de Rigotte de Condrieu AOP transformée à la ferme est de **22 tonnes** (26 % de la production totale de Rigotte de Condrieu).



■ La commercialisation des fromages de chèvre fermiers

D'après le diagnostic sur la filière caprine en Rhône-Alpes réalisé par l'Institut de l'Élevage en 2008, les fromagers sont centrés sur le marché local et régional : « *les producteurs fermiers de la région vendent une proportion de 80 à 85% de leurs fromages sur des marchés locaux, près de 15% dans les grands centres urbains de la région (Lyon, Grenoble, Valence, Saint-Etienne...). La proportion est beaucoup plus forte dans les départements où sont situés ces centres urbains. Les ventes hors région représentent moins de 5% des ventes. [...] Quand un producteur est bien installé, il a tendance à réduire sa zone de livraison.* »

Les producteurs caprins fromagers fermiers ont développé des modes de commercialisation très divers :

- vente directe à la ferme
- marchés forains
- AMAP et paniers
- magasins collectifs de producteurs, magasins des fruitières en Savoie
- vente à des grossistes
- vente à des restaurateurs, des crémiers-fromagers, des supermarchés
- vente à des affineurs
- ...

Dans son diagnostic de 2008, l'Institut de l'Élevage écrit : « *Les marchés sont moins nombreux qu'avant. Cependant, de nouveaux marchés se mettent en place, avec de nouvelles formes qui viennent relayer les anciennes, les marchés de week-end, par exemple, ou encore les AMAP, les paniers, la vente par internet et les tournées. Les formes de commercialisation diffèrent selon les départements. Par exemple, dans la Loire, dans l'Ain et, particulièrement dans le Rhône, du fait de la proximité des centres urbains, c'est la vente directe qui est privilégiée. En revanche, dans l'Isère, la Drôme et l'Ardèche, la vente directe est nettement moins fréquente, les ventes se font plutôt par des intermédiaires, qui peuvent être des épiciers, des crémiers, des supérettes, voire des GMS. Les points de vente collectifs se développent avec un succès qui dépend du lieu de leur implantation. [...] Dans les Savoies, les producteurs fermiers bénéficient, en particulier, des nombreux points de vente que constituent les magasins des fruitières où les fromages de chèvres viennent compléter la gamme des fromages au lait de vache. La vente par deux intermédiaires, affineurs ou grossistes, y est aussi développée, tout comme dans la Drôme.* »

La production fermière bénéficie en Rhône-Alpes de facteurs propices au développement des circuits courts : 6,4 Millions d'habitants, une attractivité touristique, un contexte périurbain, une tradition de consommation de fromages de chèvre,...

Dans certains secteurs, on voit cependant poindre des risques de concurrence.

Dans son diagnostic de 2008, l'Institut de l'Élevage indique : « *Il y a une forte tradition d'achat de fromages dans la région et en grande quantité. [...] La production fermière ne souffre pas réellement de problème de débouchés, si ce n'est au printemps lors du pic de production où la concurrence est plus sévère. [...] En revanche, en été, beaucoup de fromagers indiquent manquer de fromages (65% selon une enquête en Ardèche) lors de la saison touristique.* »

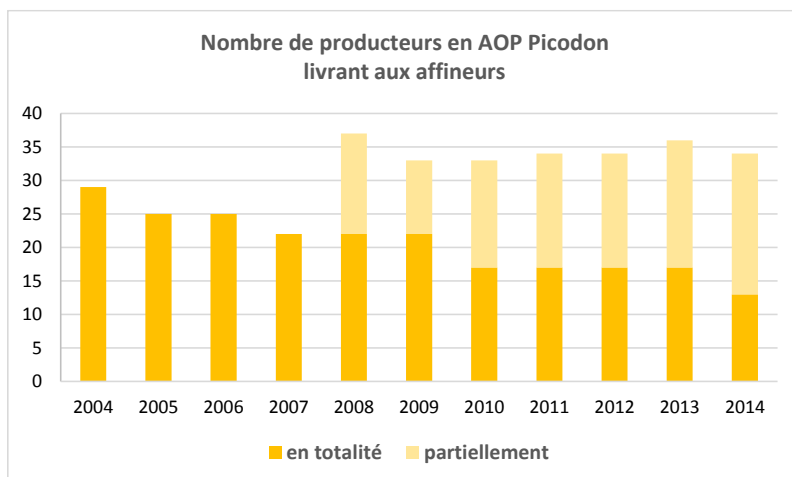
■ La filière affineur

Certains producteurs qui transforment à la ferme, choisissent de déléguer l'affinage et la commercialisation de leurs fromages à des affineurs. Ils vendent alors aux affineurs des fromages frais, jeunes.

Cette vente aux affineurs, dite « en blanc », s'est essentiellement **organisée autour des AOP Picodon et Chevrotin, et de la Tomme de Chèvre de Savoie.**

● En AOP Picodon

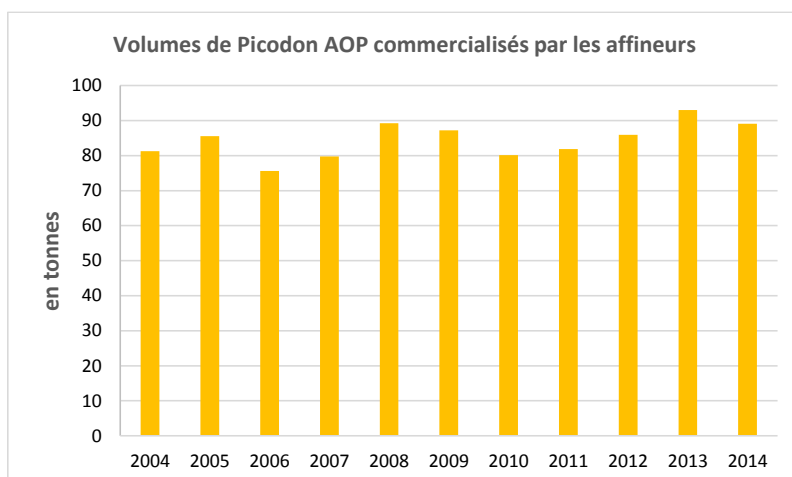
En 2014, 13 producteurs livrent la totalité de leur production à la filière affineur, et **21** en livrent une partie.



3 affineurs adhèrent au cahier des charges Picodon :

- la SARL Les Fromagers Fermiers du Peytot à Planzollès (07) : cet atelier d'affinage est approvisionné par 17 producteurs organisés dans une Association : l'APFAAM – Association des Producteurs de la Filière Affineur de l'Ardèche Méridionale.
- la SARL Cavet Picodons à Dieulefit (26) : elle est approvisionnée par 23 producteurs de la Drôme.
- les Ets Distral à Valence (26).

En 2014, le volume de Picodon AOP commercialisé par ces 3 affineurs a été de **89 tonnes** (19 % de la production totale de Picodon).



- **En AOP Chevrotin**

En 2014, **8 producteurs** livrent une partie de leur production à la filière affineur.

3 ateliers d'affinage sont impliqués dans la filière. Leur activité principale est l'affinage du Reblochon.

Selon le diagnostic sur la filière caprine en Rhône-Alpes réalisé par l'Institut de l'Elevage en 2008, environ 40 % du volume de Chevrotin passerait par les affineurs.

- **En Tomme de Chèvre des Savoie**, 20 % des volumes passeraient par les affineurs.

D'autres ateliers d'affinage sont présents sur la région, mais on n'a pas d'éléments précis sur leur activité en fromages de chèvre :

- la Fromagerie Lebail à Saint Symphorien sur Coise (69)
- la Compagnie d'Affinage des Caves de la Collonge (Etablissements Mons) à Saint Haon le Châtel (42)
- ...

Selon le diagnostic 2008 de l'Institut de l'Elevage, comme les laiteries, les affineurs commercialisent à l'extérieur de la région. *« Ils touchent des marchés plus éloignés (que les producteurs fermiers) [...] : dans le grand Sud-Est, en région parisienne et un peu à l'exportation. [...] Des hypermarchés et supermarchés indépendants qui consacrent souvent une gondole à des produits locaux fermiers, dont les fromages de chèvre, préfèrent être servis par les affineurs plutôt que par des producteurs fermiers, car ils peuvent mieux assurer les volumes et la régularité. Dans la Drôme, ce mode de commercialisation est indispensable pour permettre un désengorgement des marchés locaux. »*

1.5

Les performances techniques et économiques

■ La productivité par chèvre

● Recensement Agricole 2010

Selon le Recensement Agricole 2010, le volume moyen produit par chèvre et par lactation (sur l'ensemble des exploitations caprines) est de 565 litres en Rhône-Alpes contre 665 litres en moyenne nationale.

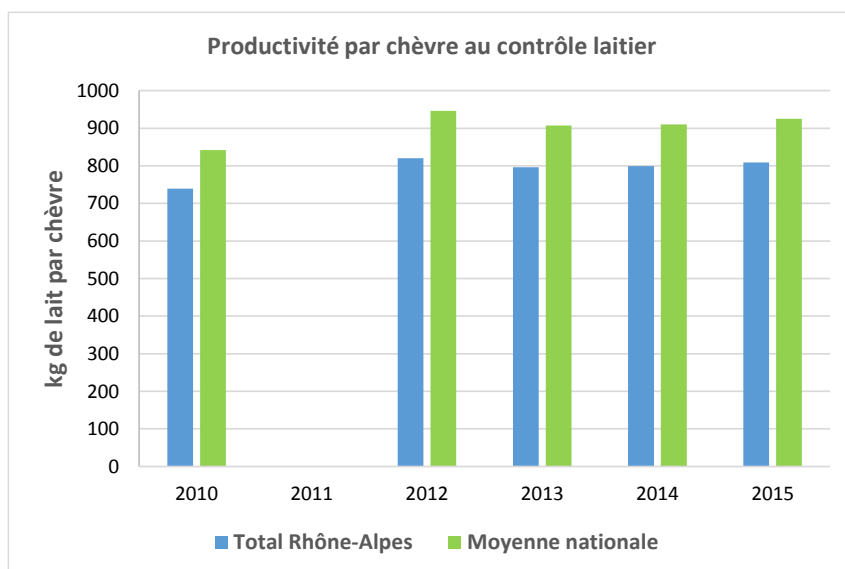
● Résultats du contrôle laitier

Un peu plus d'un quart des éleveurs caprins rhônalpins sont adhérents au contrôle laitier.

Source : France Conseil Elevage et Institut de l'Elevage – Résultats du Contrôle laitier – Espèce caprine – 2015
Résultats tous éleveurs caprins confondus (livreurs et fromagers)

	Nombre d'élevages	Nombre de lactations	Effectifs moyens	Durée de lactation (jours)	Lait (kg / chèvre)	TP (g/kg)	TB (g/kg)
Total Rhône-Alpes	316	29 325	93	287	809	32,0	35,2
Moyenne nationale	1 540	262 854	171	301	925	32,7	36,7

Sur ces résultats 2015, on voit que **la productivité par chèvre en volume est inférieure de 12,5 % à la moyenne nationale.**



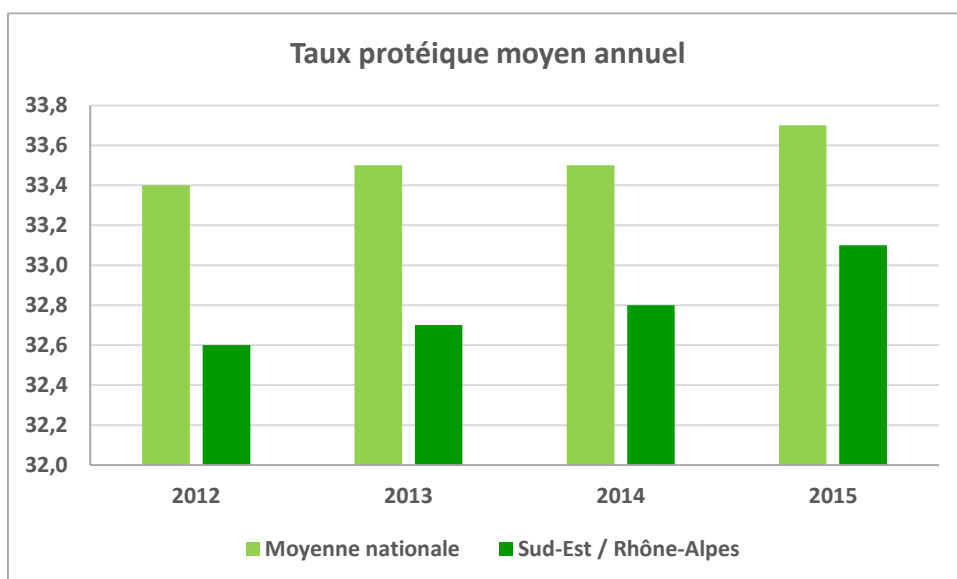
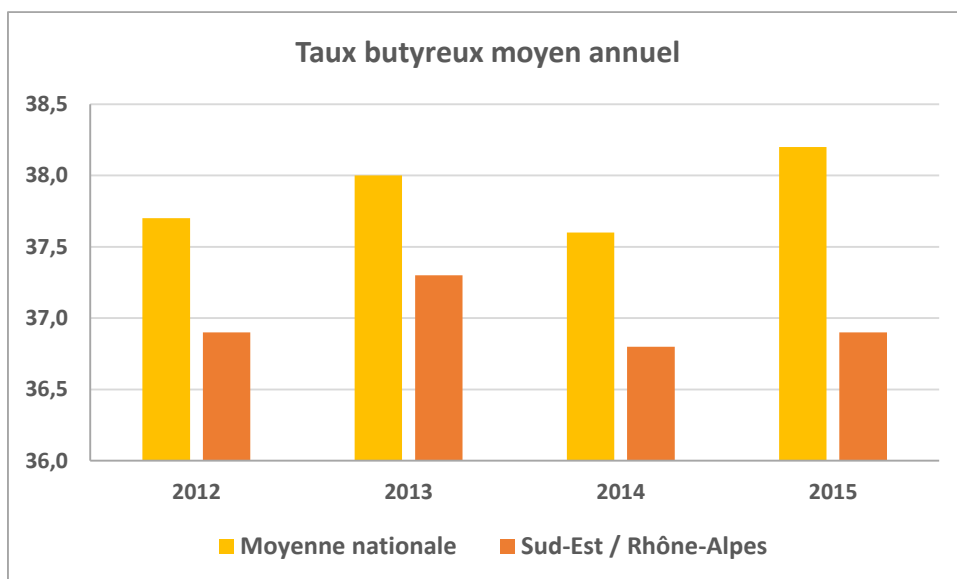
Pas de statistiques 2011, pour cause de déploiement de la version 4 de SIECL en janvier 2012.

Les résultats régionaux progressent mais l'écart à la moyenne nationale reste constant (12 à 13 %).

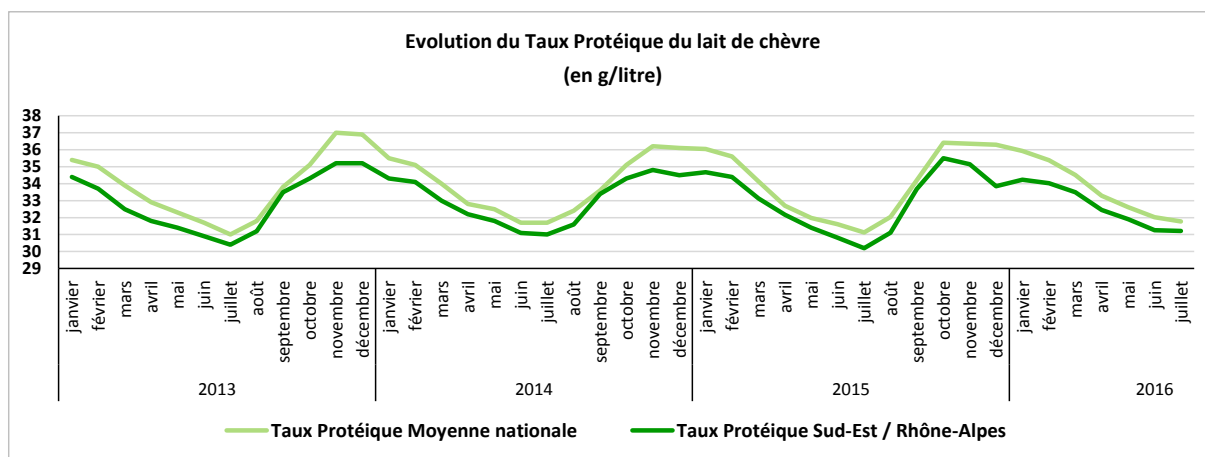
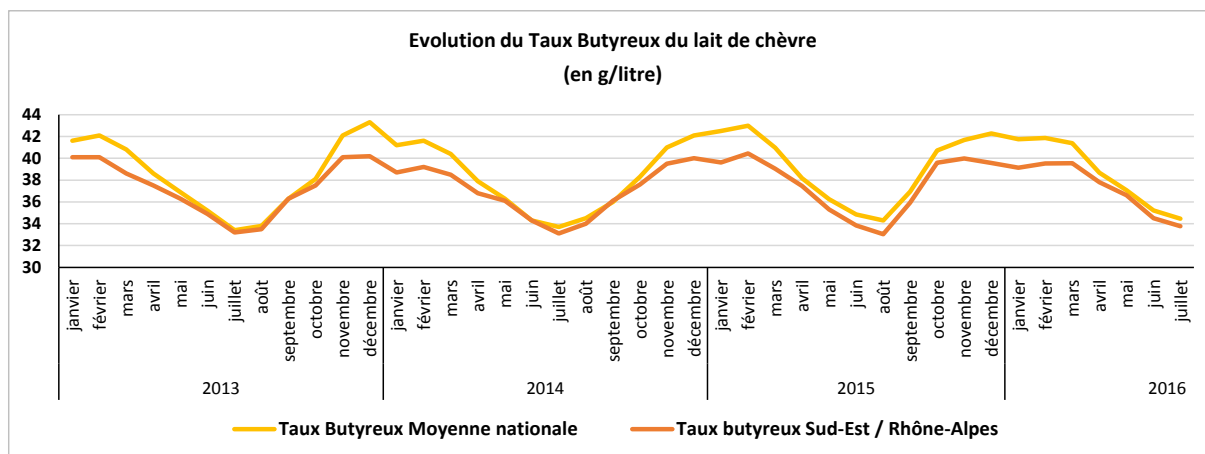
Sur la matière sèche utile produite par chèvre, l'écart est encore plus important : en 2015, 54,4 kg de MSU par chèvre en Rhône-Alpes, contre 64,2 kg en moyenne nationale, soit un écart de 15,3 %.

■ Les taux de matière utile

Source : Enquête prix du lait – Département Economie de l'Institut de l'Elevage, et à partir de 2015 : Enquête mensuelle laitière SSP - FranceAgriMer – données fournies par le SRISET – DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes



Ces deux graphiques montrent que **les taux butyreux et protéiques du lait de chèvre en Rhône-Alpes sont systématiquement inférieurs à la moyenne nationale**. Ces écarts se sont creusés en 2015 sur le TB (1,3 g) et ont eu tendance à se réduire sur le TP (0,6 g).



On voit que **ces écarts de taux avec la moyenne nationale sont surtout marqués en hiver** : plus de 2,5 points sur le TB, plus de 1,5 points sur le TP, ce qui suggère qu'ils sont liés à l'alimentation hivernale, en chèvrerie.

Une analyse des résultats du contrôle laitier 2013 et 2014 a confirmé les constats précédents :

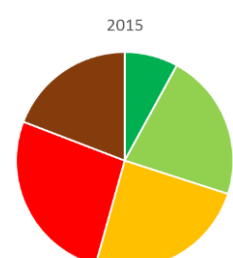
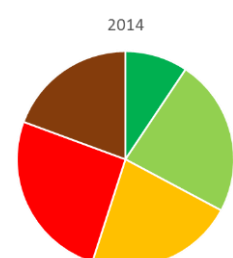
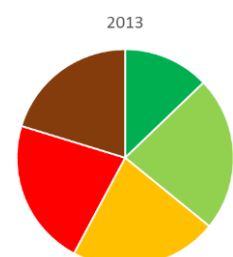
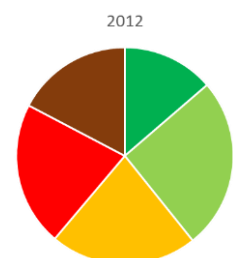
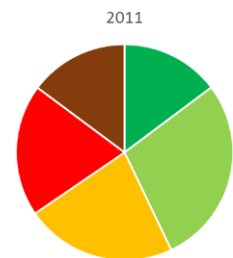
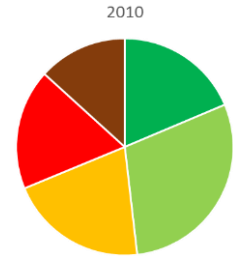
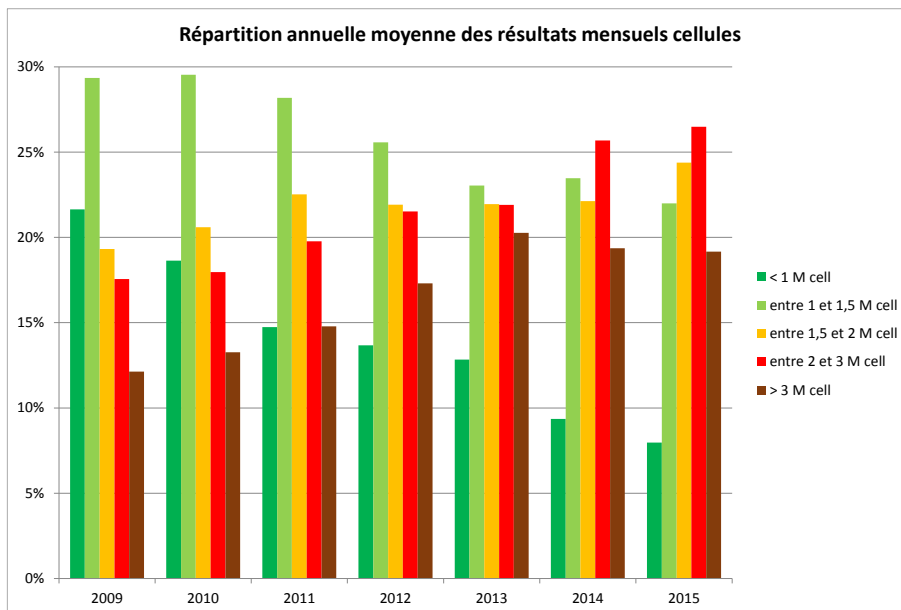
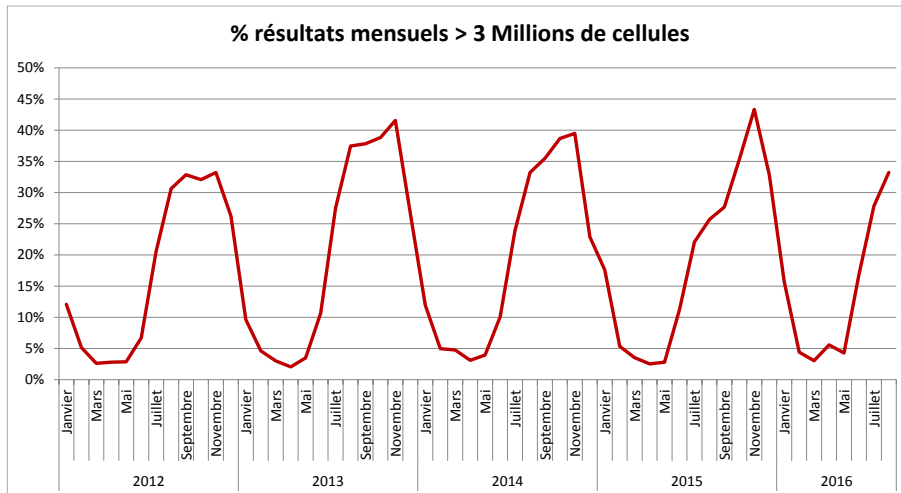
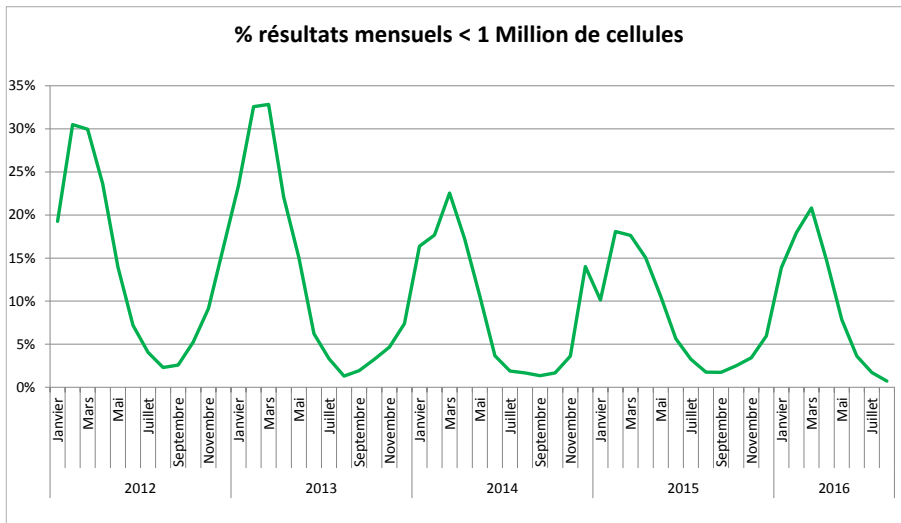
- TB : un écart à la moyenne nationale autour de 1,6 point
- TP : un écart à la moyenne nationale autour de 0,8 point
- un écart TB-TP également inférieur à la moyenne nationale
- productivité en volume et taux inférieurs se cumulent pour creuser l'écart sur la matière utile produite :
 - o autour de 16 % de matière grasse produite en moins par lactation
 - o autour de 15 % de matière protéique produite en moins par lactation

Cette étude a également permis d'apporter quelques éléments d'explication :

- la répartition des races : une plus forte proportion de Saanen en Rhône-Alpes (54 %) qu'en moyenne nationale (40 %). Or les Saanen ont un TB et un TP inférieurs aux Alpines, ainsi qu'un écart TB-TP plus réduit. Mais les Saanen compensent par le volume de lait et obtiennent des performances équivalentes aux Alpines sur la matière utile produite par lactation.
- peut-être un effet du niveau génétique (plutôt pour les Alpines ?).
- très probablement, ces écarts de taux sont avant tout liés à la conduite alimentaire des troupeaux.

Les concentrations cellulaires

Source : données Rhône-Alpes fournies par le laboratoire Galilait - traitement Rhône-Alp'Elevage



Ces différents graphiques montrent l'évolution des concentrations cellulaires analysées sur les laits de tank des producteurs livreurs rhônalpins (analyses pour le paiement du lait à la qualité).

Depuis 2009, ces résultats se sont constamment dégradés.

La proportion de résultats inférieurs à 1 Million de cellules a fortement diminué. A la reprise des lactations, en mars 2016, seulement 20,8 % des élevages ont obtenu un résultat mensuel (moyenne géométrique des résultats décennaires) inférieur à 1 Million de cellules, contre 44 % en mars 2009.

Simultanément, la proportion de résultats supérieurs à 3 Millions de cellules a progressé de façon continue de 2009 à 2013. En 2009, en moyenne sur l'année, 12 % des résultats mensuels étaient supérieurs à 3 Millions de cellules. En 2013, ce sont en moyenne 20 % des résultats mensuels qui ont dépassé les 3 Millions de cellules.

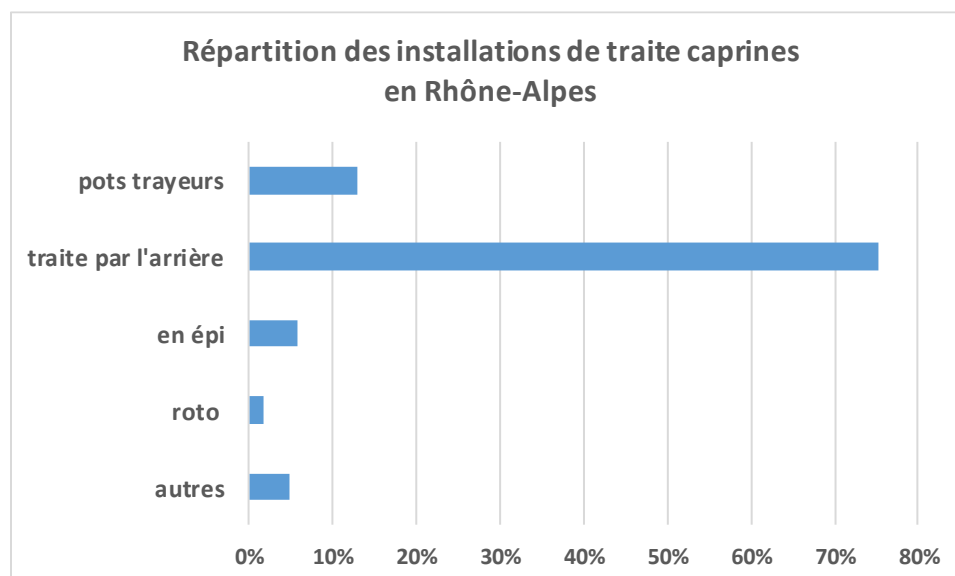
La proportion de résultats supérieurs à 3 Millions de cellules a ensuite reculé légèrement de 2013 à 2015, mais la tranche des résultats entre 2 et 3 millions de cellules a continué d'augmenter. Ainsi, entre 2009 et 2016, la part de résultats mensuels supérieurs à 2 Millions de cellules est passée de 29,7 % à 45,7 %.

Ces différentes données régionales traduisent la difficulté, pour les éleveurs, à maîtriser la santé mammaire de leurs troupeaux.

■ Les installations de traite caprines

Source : contrôles Optitrait 2015 – données fournies par Rhône-Alpes Traite

Tous éleveurs caprins confondus (livreurs et fromagers), en Rhône-Alpes, répartition sur 551 contrôles Optitrait en 2015



■ L'autonomie alimentaire

Une synthèse réalisée en novembre 2013 sur les diagnostics du dispositif régional « Autonomie Alimentaire » donne les résultats suivants :

		Autonomie globale	Autonomie en concentrés	Autonomie en fourrages	Autonomie en énergie	Autonomie en azote
Cas-types	Livreurs spécialisés avec pâturage	80%	35%	90%	72%	54%
	Fromagers spécialisés avec pâturage	86%	35%	89%	79%	63%
	Livreurs spécialisés zéro pâturage	80%	35%	130%	71%	63%
Moyenne des diagnostics AA caprins (21) et ovins lait (3)		79%	31%	91%	68%	68%
Moyenne des diagnostics AA bovins lait (216)		86%	34%	97%	82%	55%

On voit que **comparativement aux systèmes bovins lait, les élevages caprins sont souvent moins autonomes** : ils n'atteignent pas l'autonomie complète en fourrages et sont peu autonomes en concentrés.

Ces résultats s'expliquent par plusieurs facteurs structurels :

- des difficultés d'accès au foncier,
- des petites structures
- 75 % des élevages en zone de montagne.

En outre, les éleveurs fromagers peuvent faire le choix d'acheter l'alimentation de leur troupeau pour alléger leur organisation du travail.

Selon le Recensement Agricole 2010, en Rhône-Alpes, 70 % des chèvres pâturent : 88 % en Ardèche et 53 % dans le Rhône. Cependant, si ces données confirment que les chèvres rhônalpines sont plus souvent dehors que leurs homologues de Poitou-Charentes, elles ne disent pas quelle proportion la pâture représente dans la ration alimentaire des chèvres.

■ Les résultats économiques

Source : INOSYS – Réseau d'Élevage – Réseau d'élevages caprins en Rhône-Alpes
Résultats économiques annuels modélisés sur les 4 cas-types caprins.

• Chez les livreurs

Cas-type RA01 : Caprins livreurs de lait spécialisés avec pâturage 1 UMO, 41 ha, 160 chèvres, 128 000 l de lait

	2009	2011	2012	2014	2015
Marge brute de l'atelier caprin / chèvre	323 €	289 €	278 €	330 €	337 €
Marge brute de l'atelier caprin / 1000 litres	404 €	362 €	348 €	412 €	421 €
EBE / UMO familiale	35 229 €	33 179 €	30 594 €	41 825 €	41 408 €
Revenu disponible / UMO familiale	12 434 €	10 384 €	7 799 €	19 030 €	18 613 €
Valorisation du lait € / 1000 litres	617 €	597 €	592 €	654 €	669 €
Coût de production € / 1000 litres	NC	NC	787 €	793 €	816 €
Rémunération permise en SMIC / UMO	NC	NC	1,15	1,59	1,65

NC : non calculé

Cas-type RA03 : Caprins livreurs de lait spécialisés en zéro pâturage avec des mises-bas de saison 1 UMO, 36 ha, 170 chèvres, 153 000 l de lait

	2009	2011	2012	2014	2015
Marge brute de l'atelier caprin / chèvre	352 €	322 €	308 €	368 €	378 €
Marge brute de l'atelier caprin / 1000 litres	391 €	359 €	342 €	408 €	420 €
EBE / UMO familiale	37 288 €	35 285 €	32 013 €	45 340 €	48 606 €
Revenu disponible / UMO familiale	14 067 €	12 064 €	8 792 €	22 119 €	25 385 €
Valorisation du lait € / 1000 litres	606 €	586 €	581 €	643 €	658 €
Coût de production € / 1000 litres	NC	NC	789 €	713 €	718 €
Rémunération permise en SMIC / UMO	NC	NC	1,25	1,79	2,06

NC : non calculé

**Cas-type RA04 : Caprins livreurs de lait spécialisés en zéro pâturage avec des mises-bas d'automne
1 UMO, 36 ha, 170 chèvres, 153 000 litres de lait**

	2009	2011	2012	2014	2015
Marge brute de l'atelier caprin / chèvre	441 €	411 €	396 €	467 €	447 €
Marge brute de l'atelier caprin / 1000 litres	490 €	457 €	440 €	519 €	497 €
EBE / UMO familiale	52 462 €	50 459 €	46 989 €	61 265 €	57 387 €
Revenu disponible / UMO familiale	29 241 €	27 238 €	23 768 €	38 044 €	34 166 €
Valorisation du lait € / 1000 litres	700 €	680 €	675 €	750 €	735 €
Coût de production € / 1000 litres	NC	NC	705 €	710 €	718 €
Rémunération permise en SMIC / UMO	NC	NC	2,15	2,75	2,72

NC : non calculé

Ces données montrent que les livreurs ont vécu une grave crise de rémunération entre 2009 et 2012. Puis, leurs résultats économiques se sont nettement améliorés, sous la double influence de l'augmentation du prix du lait et du tassement du coût de certains intrants (aliments, énergie, engrais, principalement).

Cependant, il s'agit ici de données modélisées. En situation réelle, on observe que les résultats économiques sont très variables et dépendent notamment :

- de la dimension de l'atelier, qui conditionne la productivité du travail (litrage / UMO)
- de la maîtrise technique, et en particulier du niveau de production par chèvre (litrage / chèvre).

• **Chez les fromagers**

**Cas-type RA02 : Caprins fromagers spécialisés avec pâturage et en circuits courts
2 UMO, 20 ha, 80 chèvres, 52 000 l de lait, fromages lactiques, circuits courts**

	2009	2011	2012	2014	2015
Marge brute de l'atelier caprin / chèvre	726 €	715 €	785 €	836 €	878 €
Marge brute de l'atelier caprin / 1000 litres	1 117 €	1 100 €	1 208 €	1 287 €	1 351 €
EBE / UMO familiale	20 806 €	21 011 €	23 558 €	25 665 €	26 181 €
Revenu disponible / UMO familiale	12 224 €	12 429 €	14 976 €	17 083 €	17 599 €
Valorisation du lait € / 1000 litres	1 500 €	1 500 €	1 680 €	1 775 €	1 850 €
Coût de production € / 1000 litres	NC	NC	1 994 €	2 054 €	2 074 €
Rémunération permise en SMIC / UMO	NC	NC	1,16	1,23	1,35

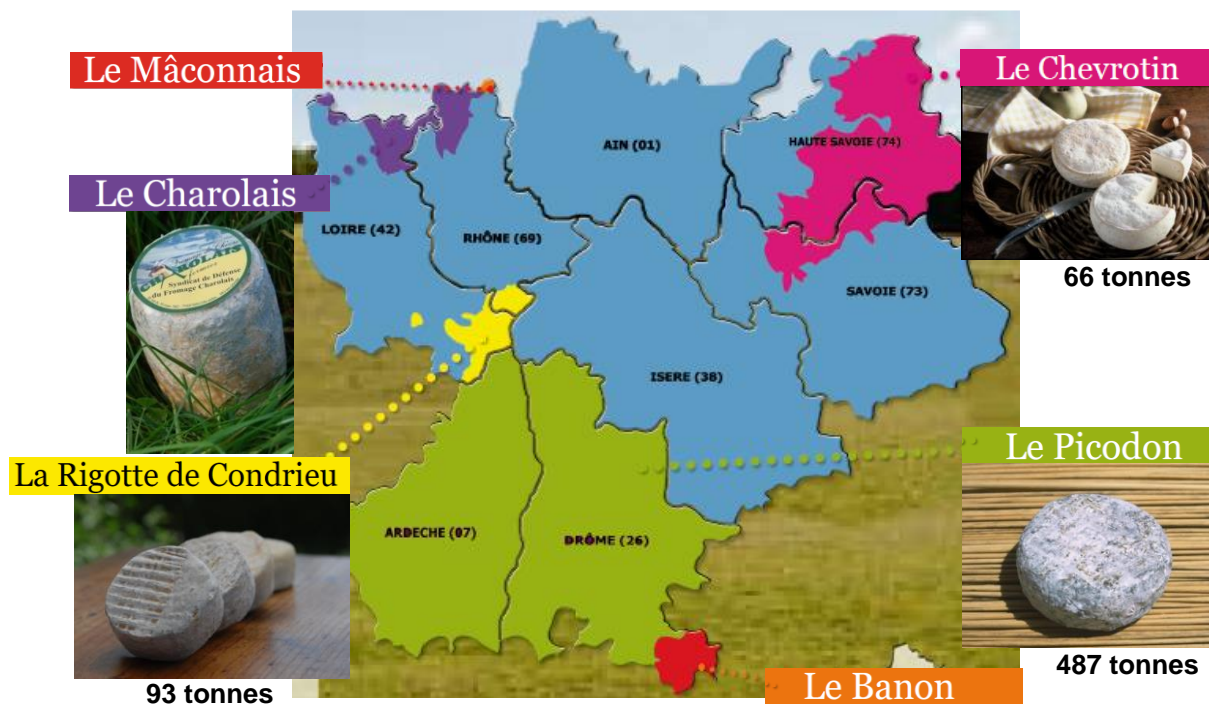
NC : non calculé

Les fromagers n'ont pas connu la même crise que les livreurs, mais leurs résultats économiques se sont améliorés depuis 2009. Ils restent cependant limités par leurs petites dimensions.

1.6 Les fromages AOP

Un beau plateau de fromages AOP

- Zones de reconnaissance



- Poids des AOP dans les fabrications industrielles

En tonnes	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Picodon	378	326	302	297	304	297	292
Rigotte	30	50	60	62	59	57	64
Total fromages de chèvre	5 633	4 844	4 717	4 987	4 991	?	4 426
% AOP	7,2%	7,8%	7,7%	7,2%	7,3%	?	8%

Le Picodon AOP

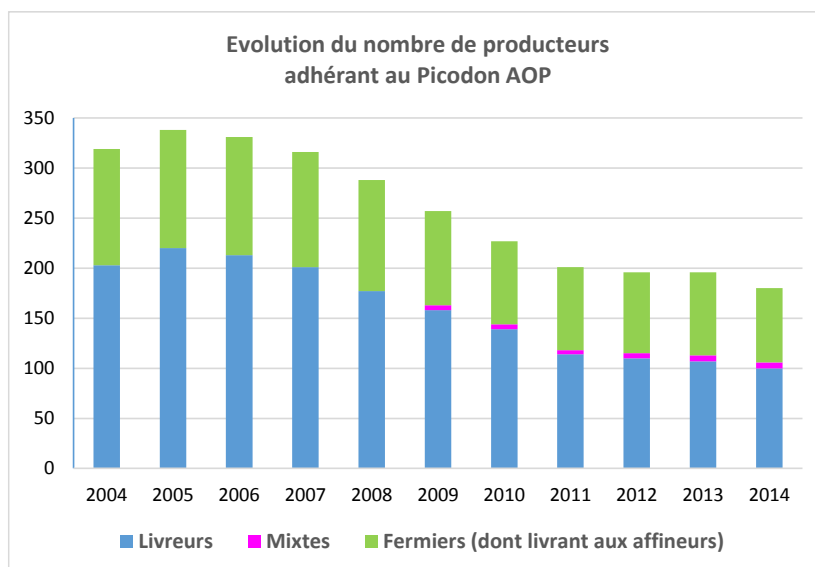
Historique de l'appellation

25/07/1983	Reconnaissance de l'AOC Picodon de l'Ardèche et Picodon de la Drôme
25/08/2000	« Relocalisation » : Picodon de l'Ardèche et Picodon de la Drôme devient Picodon Nouveau cahier des charges, définition du Picodon "affiné méthode Dieulefit"
01/11/2009	Reconnaissance en AOP

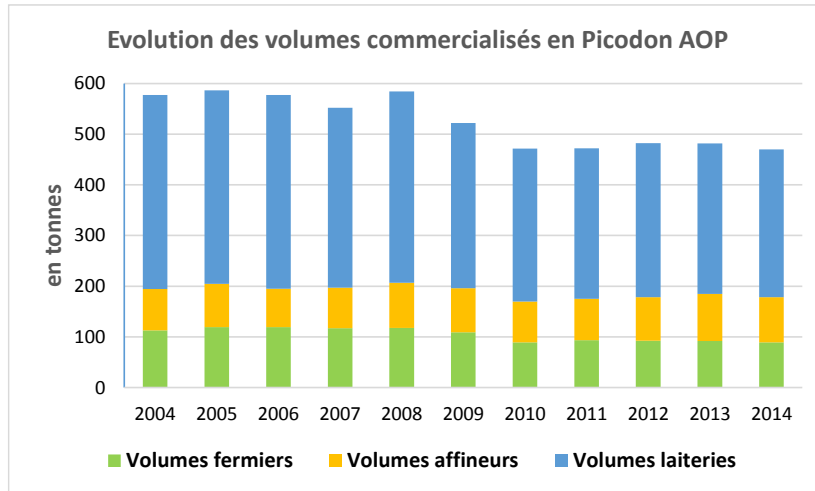
Opérateurs

En 2014 :

- **180 producteurs** :
 - 100 producteurs exclusivement livreurs
 - 6 producteurs mixtes (à la fois livreurs et transformateurs fermiers)
 - 74 producteurs fermiers, dont 34 livrent à des affineurs (13 en totalité et 21 partiellement)
- **3 affineurs** : la SARL Les Fromagers Fermiers du Peytot à Planzolles (07), la SARL Cavet Picodons à Dieulefit (26), les Ets Distral à Valence (26).
- **3 laiteries** : Valcrest – EURIAL (site de Crest), Fromagerie de la Drôme (site d'Aouste sur Sye), et Fromagerie du Vivarais (site de Désaignes).



• **Volumes**



Evolution des volumes de Picodon AOP (en tonnes)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Fermiers	117	109	89	93	92	92	89	92
Affineurs	89	87	80	82	86	93	89	395
Laiteries	378	326	302	297	304	297	292	
TOTAL	584	522	471	472	482	482	470	487

■ **Le Chevrotin AOP**

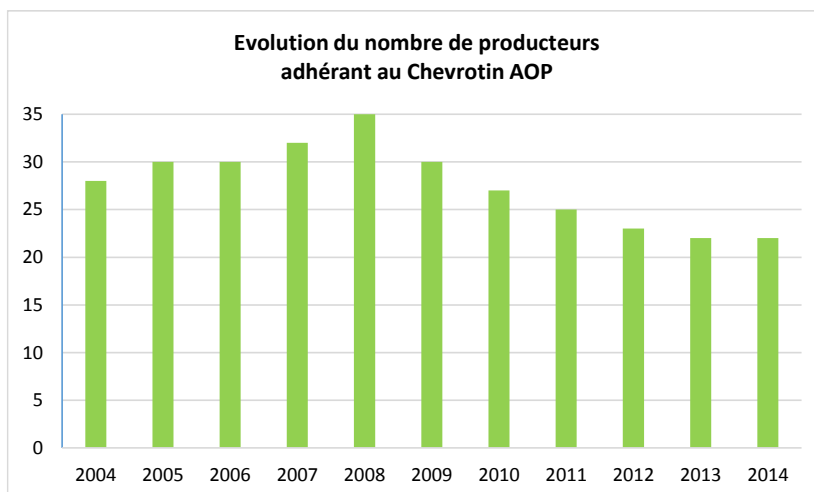
• **Historique de l'appellation**

02/05/2002	Reconnaissance de l'AOC Chevrotin
2005	Reconnaissance en AOP

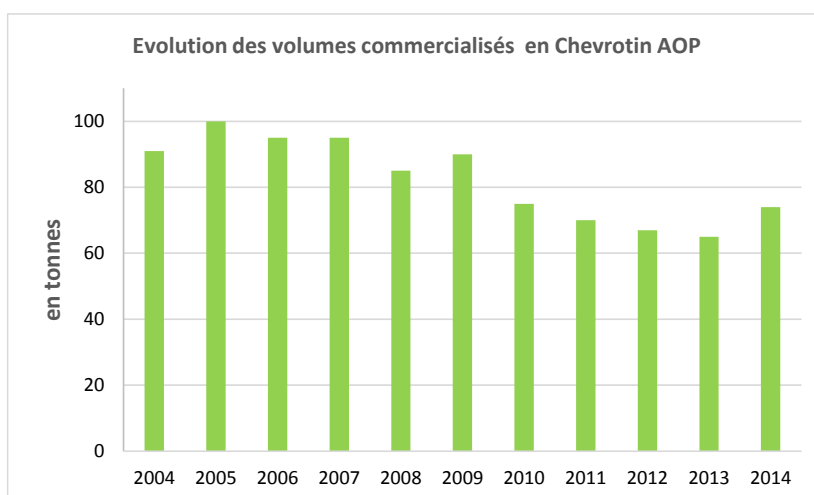
• **Opérateurs**

En 2014 :

- **22 producteurs** :
 - Tous fermiers
 - dont 8 livrent en partie à des affineurs
- **3 affineurs**



- Volumes**



La production de Chevrotin AOP est exclusivement fermière.

Evolution des volumes de Chevrotin AOP (en tonnes)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
TOTAL (fermiers)	85	90	75	70	67	65	74	66

La Rigotte de Condrieu AOP

- Historique de l'appellation**

13/01/2009	Reconnaissance de l'AOC Rigotte de Condrieu
07/11/2013	Reconnaissance en AOP

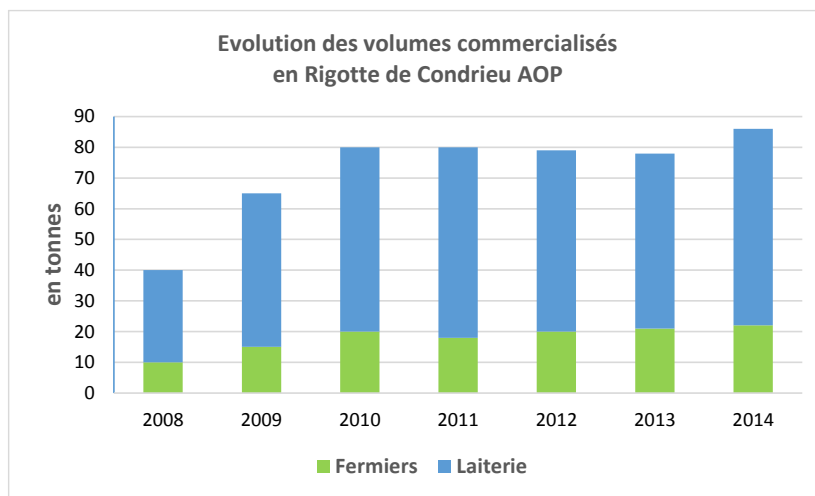
- **Opérateurs**

En 2014 :

- **17 producteurs :**
 - 7 producteurs exclusivement livreurs
 - 1 producteur mixte (à la fois livreur et transformateur fermier)
 - 9 producteurs fermiers
- **1 laiterie :** Fromagerie Guilloteau (site de Pélussin – Fromagerie du Pilat)

Le nombre d'opérateurs est resté relativement stable depuis la création de l'AOP.
En 2016, l'ODG annonce : 9 producteurs livreurs et 11 producteurs fermiers.

- **Volumes**



Evolution des volumes de Rigotte de Condrieu AOP (en tonnes)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Fermiers	10	15	20	18	20	21	22	23 ?
Laiterie	30	50	60	62	59	57	64	70 ?
TOTAL	40	65	80	80	79	78	86	93

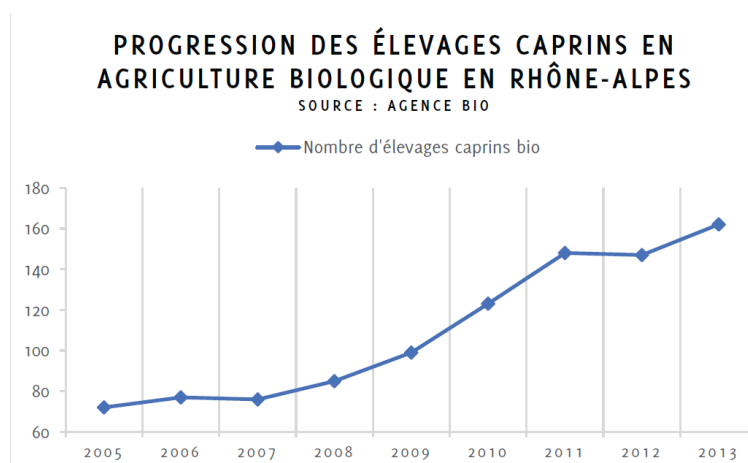
1.7 La production en Agriculture Biologique

Source : Corabio - L'Agriculture Bio en Rhône-Alpes et Fiche Filière Caprins

Rhône-Alpes est la **première région française pour la production de lait de chèvre en Agriculture Biologique**. En 2014, elle représentait 17 % du cheptel caprin bio français.

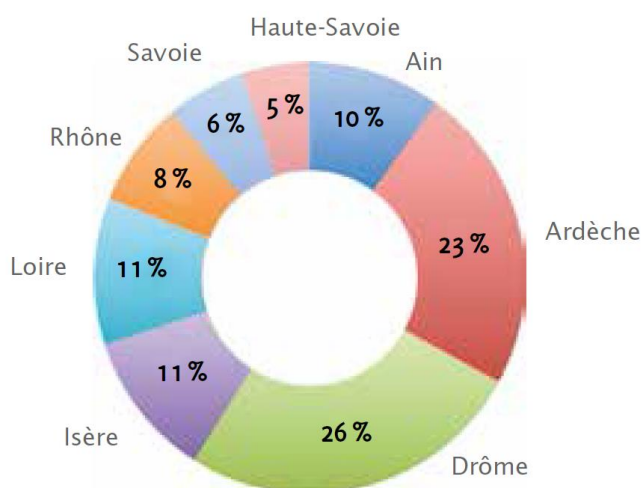
Fin 2015, on comptait en Rhône-Alpes **162 élevages caprins en AB**.

La dynamique de conversion est forte : 1 élevage sur 5 est engagé depuis moins de 3 ans, et 17 nouveaux élevages se sont engagés en 2015.



Fin 2015, les 162 élevages rassemblaient 9 % du cheptel régional de chèvres (8 652 chèvres laitières). 26 % des chèvres laitières bio de Rhône-Alpes sont situées dans la Drôme, et 23 % en Ardèche.

Répartition par département de l'effectif de chèvres laitières bio (2015)



Les exploitations caprines bio semblent plus diversifiées que la moyenne des exploitations conventionnelles : 1 sur 3 cultive d'autres productions végétales que des fourrages et des grandes cultures (essentiellement des fruits et des légumes), 2 sur 5 ont un autre atelier d'élevage : bovins, ovins ou volailles principalement.

Les producteurs certifiés en AB parmi les adhérents aux cahiers des charges AOP :

en Picodon AOP	un tiers des adhérents
en Chevrotin AOP	1 producteur
en Rigotte de Condrieu AOP	1 producteur

Les éleveurs bio sont en très grande majorité des fromagers fermiers. **93 % du lait de chèvre bio est transformé à la ferme ou en prestation de service, à destination des circuits courts :**

- 80 % du fromage de chèvre bio est commercialisé en vente directe essentiellement à la ferme et sur les marchés de plein vent,
- 20 % des fromages sont vendus par les éleveurs à des magasins bio, en restauration collective ou en grandes et moyennes surfaces en direct.

Le restant, soit **7 % du lait de chèvre bio, est commercialisé soit via la filière affineur, soit via une laiterie.**

Deux affineurs (de Picodon) sont en effet certifiés en AB et cherchent à développer ce secteur d'activité : la SARL Les Fromagers Fermiers du Peytot à Planzolles et la SARL Cavet Picodons à Dieulefit.

1 laiterie est également certifiée en AB : la Fromagerie du Val d'Ormèze. Elle est pour l'instant la seule à collecter du lait de chèvre bio sur la région, et cherche des volumes supplémentaires.

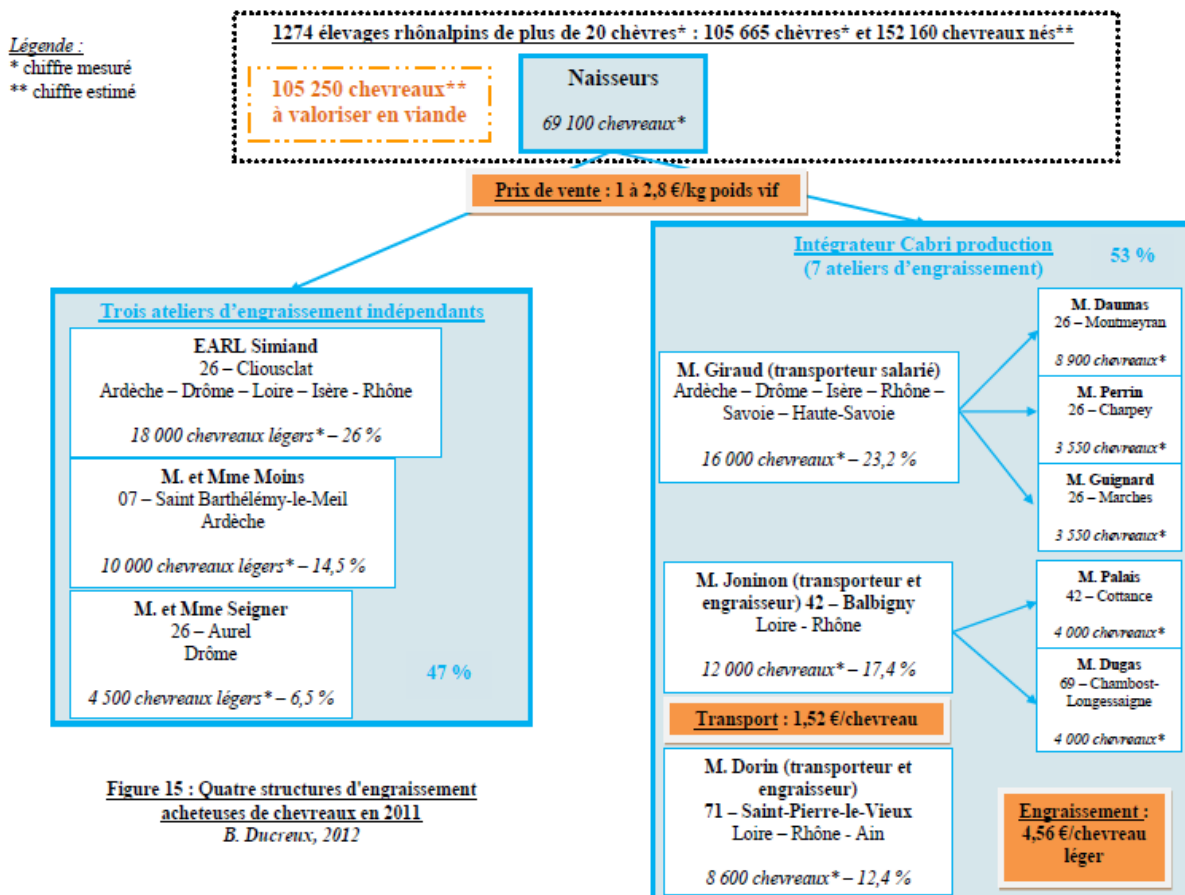
Ces opérateurs commercialisent les fromages de chèvre bio auprès de la restauration collective, des magasins bio et des grandes et moyennes surfaces.

1.8 La viande caprine

Source : Diagnostic de la filière viande caprine en Rhône-Alpes – Barbara Ducreux - 2012

La filière longue de valorisation des chevreaux de boucherie

L'engraissement



Mise à jour novembre 2016 :

Les trois engraisseurs indépendants poursuivent leur activité, mais avec des évolutions sur le nombre de chevreaux engraisés.

EARL Le Vivier – famille Simiand (en 2013)

La famille Simiand a créé son atelier d'engraissement de chevreaux en 1986 à Clionsclat dans la Drôme. Aujourd'hui, l'EARL Le Vivier engraisse **près de 20 000 chevreaux par an** dans 6 bâtiments de 250 m². Cette activité emploie 3 personnes à temps plein pendant toute la période d'engraissement.

Les petits chevreaux sont achetés auprès d'environ 245 éleveurs caprins, dont 230 en Rhône-Alpes, sur les départements de l'Ardèche, de la Drôme, de la Loire, de l'Isère et du Rhône, et le reste sur les zones limitrophes du Vaucluse et de la Lozère.

10 éleveurs amènent directement leurs chevreaux à l'atelier d'engraissement. Pour le reste, soit 19 000 chevreaux par an, c'est Rémy Simiand qui se charge du ramassage, sur un périmètre géographique particulièrement étendu (7 départements).

Les chevreaux sont ramassés soit directement chez les éleveurs, soit sur des points de ramassage convenus, ce qui permet de limiter les coûts. Au total, Rémy Simiand effectue chaque année une centaine de tournées de ramassage, ce qui représente environ 25 000 kilomètres parcourus annuellement. Ce ramassage a un caractère saisonnier et est concentré sur la période du 15 août au 15 mai.

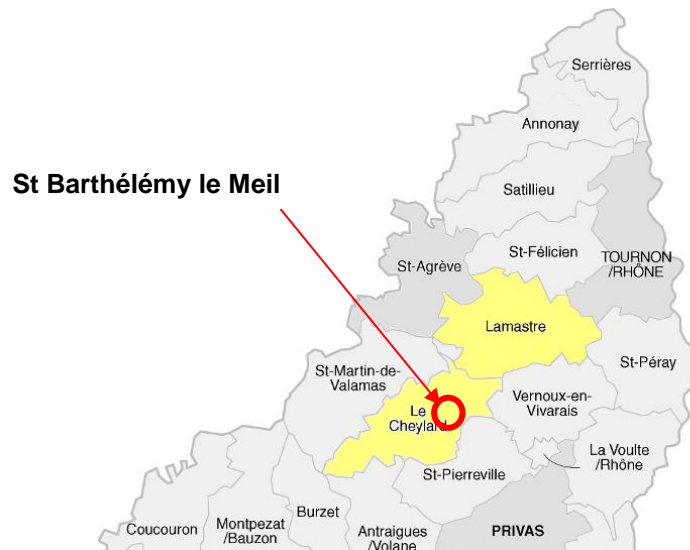
Afin de limiter le taux de mortalité dans l'atelier, l'EARL Le Vivier privilégie le ramassage de chevreaux d'au moins 5 kg et sachant téter à la tétine.

Les chevreaux achetés à 8 jours dans les élevages naisseurs sont engraisés jusqu'au poids de 10 kg (4 semaines environ) et vendus aux Etablissements Ribot (Vaucluse).

EARL Moins Jean-Paul et Fils (en 2013)

Cet atelier d'engraissement de chevreaux a été créé en 1985 à Saint-Barthélémy-le-Meil en Ardèche. Il a accueilli jusqu'à 13 000 chevreaux par an, mais l'activité s'est réduite depuis quelques années. En 2013, l'EARL a engraisé **8 000 chevreaux**.

Les chevreaux sont achetés auprès d'environ 110 éleveurs des secteurs proches de Lamastre et du Cheylard.



La zone de ramassage est peu étendue. De ce fait, le transport des chevreaux ne dure pas plus d'une demi-heure à une heure. Les chevreaux sont ramassés soit directement chez les éleveurs, soit sur un point de ramassage mis en place à Lamastre, ce qui permet de limiter les coûts.

Le ramassage est saisonnier, de septembre à mars, et très concentré sur certaines périodes, puisque la moitié de la production totale est ramassée avant Noël. Dans ces périodes d'activité intense, l'EARL Moins peut ramasser jusqu'à 1000 chevreaux par semaine.

Les chevreaux sont engraisés jusqu'au poids de 10 kg (4 semaines environ) et vendus aux Etablissements Ribot (Vaucluse).

Atelier Brigitte Bessat – famille Seignier (en 2016)

Lionel Seignier a créé cet atelier d'engraissement de chevreaux en 1991 à Aurel dans la Drôme. Depuis la reprise de l'atelier par son épouse Brigitte, en 2006, l'activité a beaucoup augmenté. Aujourd'hui, l'atelier engraisse **5 000 chevreaux par an**, de septembre au 15 mai. Les chevreaux sont logés dans 4 anciens poulaillers labels : 3 de 400 m2 pouvant accueillir 750 chevreaux chacun et un de 200 m2 accueillant 300 chevreaux.

Lionel Seignier effectue le ramassage et Brigitte Bessat s'occupe des soins aux animaux.

Les petits chevreaux sont achetés du 1er septembre au 30 mars, auprès d'environ 80 éleveurs situés à au maximum une heure de voiture de l'atelier (Diois, vallée de la Roanne, jusqu'à Alixan). Les chevreaux sont âgés de 5 à 8 jours, et doivent savoir téter.

Les chevreaux sont nourris au seau-tétines trois fois par jour pendant 4 à 5 semaines jusqu'au poids de 9 à 12 kg maximum et vendus aux Etablissements Ribot (Vaucluse).

Les ateliers intégrés par Cabri Production

On n'a pas les éléments de mise à jour sur les ateliers d'engraissement intégrés par Cabri Production, mais il semble que certains auraient arrêté leur activité de ramassage et / ou d'engraissement.

- L'abattage et les débouchés

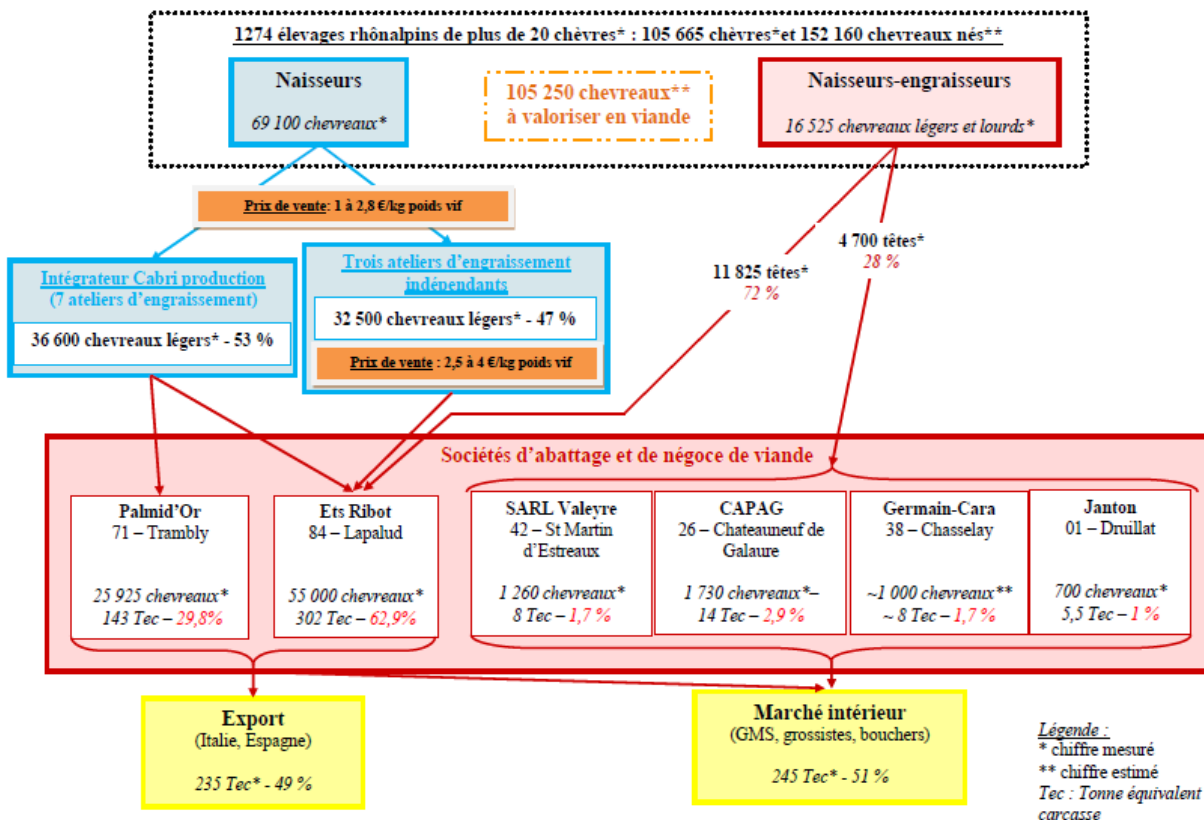


Figure 18 : Présentation de la filière longue chevreaux de boucherie en 2011 B.Ducruex, 2012

Mise à jour novembre 2016 :

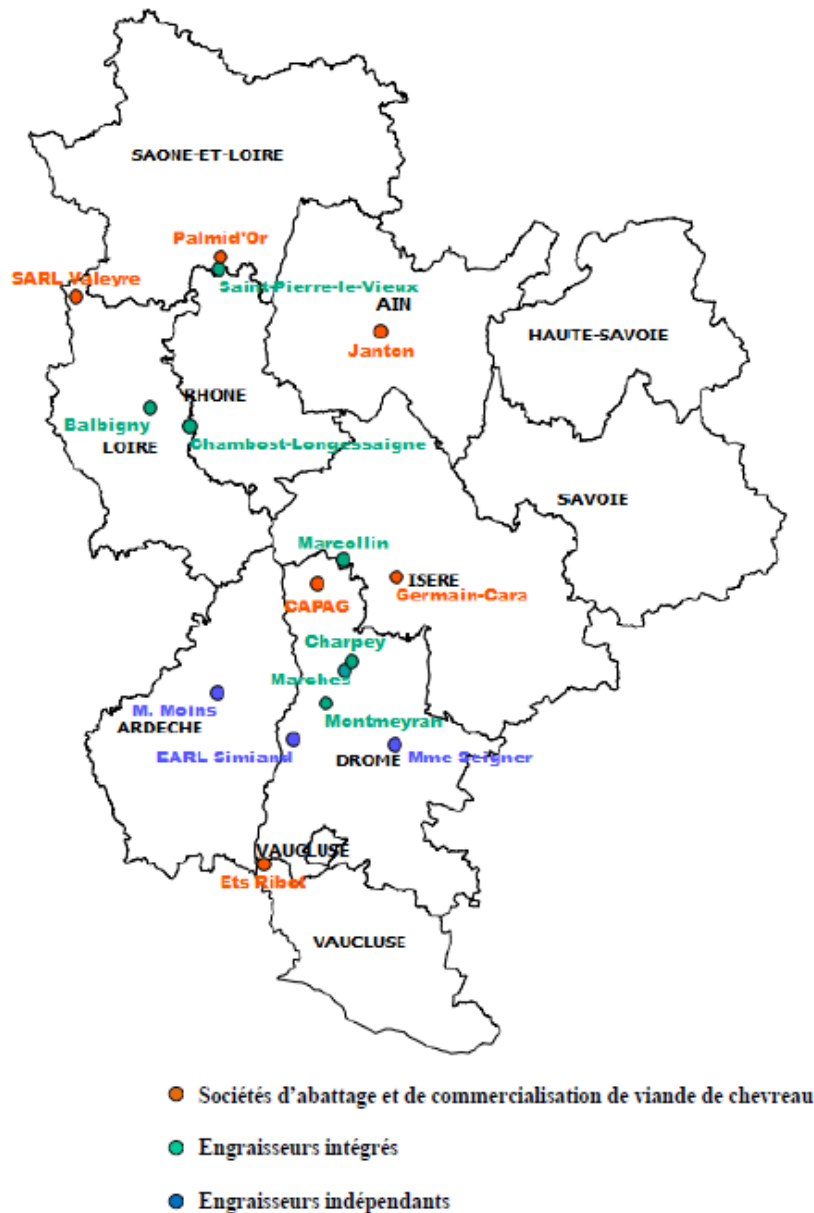
Les deux abatteurs spécialisés : Palmid'Or et Ribot poursuivent leur activité.

En 2016, les Ets Ribot annoncent un volume de 100 000 chevreaux abattus entre septembre et mai, ce qui est équivalent à l'activité 2011, mais on ne connaît pas la part provenant de Rhône-Alpes (55 000 en 2011).

Les quatre volaillers ont aussi pour l'instant conservé leur activité chevreaux, mais des menaces pèsent sur au moins l'un des sites.

Des informations obtenues en 2014 laissent entendre que l'activité du volailler Germain-Cara atteint en fait 2500 chevreaux par an.

Annexe 21 : Localisation des acteurs de la filière longue chevreaux de boucherie
B. Ducreux, 2012



■ La viande caprine valorisée en circuits courts

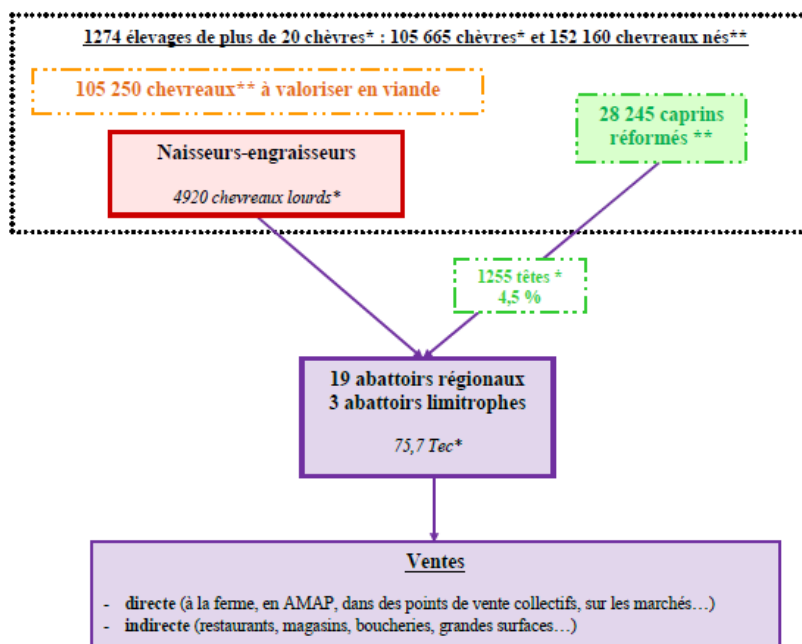


Figure 21 : Représentation de la filière courte viande caprine en 2011
B. Ducreux, 2012

Légende :
* chiffre mesuré
** chiffre estimé
Tec : Tonne équivalent carcasse

Mise à jour novembre 2016 :

On n'a que des éléments partiels et peu de données chiffrées, mais il est absolument certain que la part des chevreaux et des chèvres de réforme valorisée en circuits courts a beaucoup progressé depuis 2011.

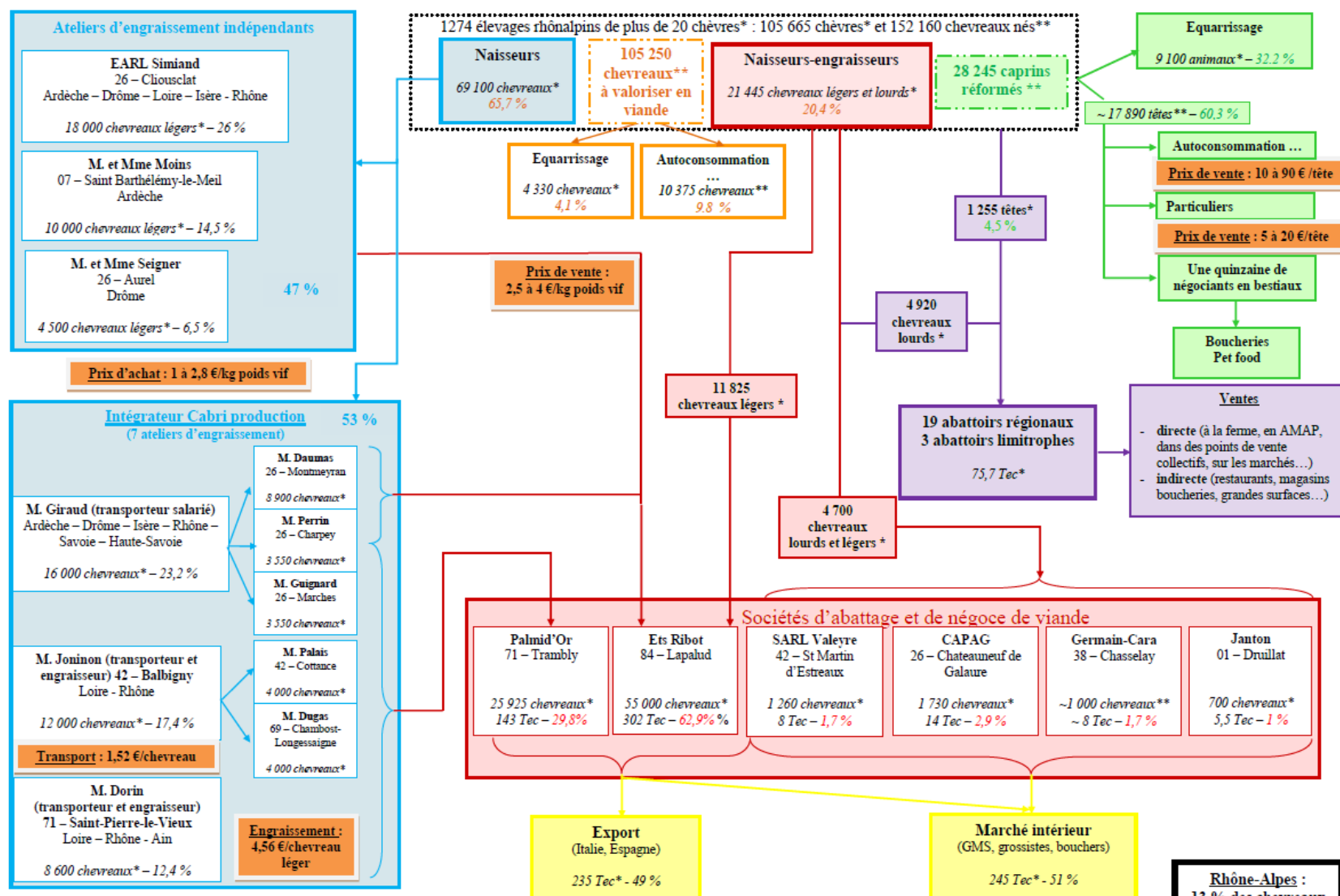
De nombreux éleveurs se sont lancés dans l'aventure d'engraisser leurs chevreaux pour les valoriser en circuits courts, essentiellement en viande fraîche.

Chez les 162 éleveurs bio, on sait que trois quart des chevreaux sont transformés en viande pour la vente directe, à la ferme ou sur les marchés.

Les éleveurs semblent être également nombreux à chercher à valoriser leurs chèvres de réforme, principalement sous forme de charcuteries et conserves. Dans la Drôme, des producteurs vendent de la viande fraîche de chèvre aux cantines des collèges.

Cette progression de la valorisation en circuits courts transparaît dans les données de certains abattoirs de proximité, qui connaissent une augmentation des abattages caprins. Les données n'étant pas complètes, il est difficile d'en rendre compte. Cependant, à échantillon constant, le total des abattages caprins déclarés à Interbev Rhône-Alpes a progressé de 13 % entre 2014 et 2015.

Etat des lieux de la filière caprine en Rhône-Alpes



* chiffre mesuré ; ** chiffre estimé
Tec : Tonne équivalent carcasse

LA FILIERE VIANDE CAPRINE RHONALPINE EN 2011

B. Ducreux, 2012

1.9

L'organisation de la filière

■ L'organisation des éleveurs

- **Un Syndicat Caprin dans chaque département**

- Syndicat Caprin de l'Ain
- Fédération Départementale des Eleveurs Caprins de l'Ardèche
- FDSEA de la Drôme – Section caprine
- Syndicat Caprin de la Drôme
- Syndicat Caprin de l'Isère
- Syndicat Caprin de la Loire
- Syndicat Caprin du Rhône
- Syndicat des Eleveurs de Chèvres des Savoie et Syndicat Caprin de Haute-Savoie (qui ont le projet de fusionner)

- **Des Associations de Producteurs**

- Association des Producteurs Fermiers de l'Isère
- Association Caprine du Rhône

- Association des Producteurs de la Fromagerie de la Drôme
- Association La Chèvre Laitière du Pilat
- Association des Producteurs de Lait de la Fromagerie du Vivarais
- Association des Producteurs Caprins de la Fromagerie Curtet
- Association des Eleveurs caprins livrant à la Laiterie Carrier

■ Des Syndicats de produits

Trois Organismes de Défense et de Gestion d'AOP :

- Syndicat du Picodon AOP
- Syndicat Interprofessionnel du Chevrotin
- Syndicat de défense de la Rigotte de Condrieu

Un Syndicat de Produit : Syndicat Interprofessionnel de la Tomme de Chèvre de Savoie.

■ **Les organisations caprines régionales**

FREC – Fédération Régionale des Eleveurs de Chèvres	Représentation et défense des producteurs
Union des Chevriers	Organisation de Producteurs reconnue à l'échelle régionale
Commission caprine du CRIEL Sud-Est	Interprofession lait de chèvre Mise en place et suivi des accords de filière dans le secteur des livraisons <i>Paiement à la qualité, analyses en laboratoire, promotion...</i>
CAPRIN Rhône-Alpes devenu CAPRIN AURA le 31/05/16	Orientations et stratégie pour la filière régionale <i>Représentation de la filière, préparation et pilotage des programmes régionaux</i>
Rhône-Alp' Elevage	Mise en œuvre et gestion financière des programmes
PEP caprin	Recherche appliquée et diffusion technique